

Projet USAID/COMFISH
PENCOO GEJ
Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal

Plan de Travail Annuel
(1 octobre 2011 - 30 septembre 2012)

Accord de Collaboration Non 685-A-00-11-00059-00

Soumis à :

L'USAID/Sénégal

Par :

L'Université de Rhode Island (URI)

En partenariat avec :

Centre de Ressources Côtières, L'Université de Rhode Island
Agence pour le Développement International des États-Unis / Sénégal
Ministère de l'Économie Maritime
Fonds Mondial pour la Nature, Programme Marin pour l'Afrique de l'Ouest
Environnement et Développement en Afrique-Energie
Centre de Suivi Ecologique
Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
Fédération Nationale des GIE de Pêche



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



COASTAL RESOURCES CENTER
University of Rhode Island

CONTACTS:

Chris Mathews

Chef d'Equipe d'USAID/COMFISH
Cité Djily Mbaye – Yoff
Téléphone : (221) 33-820-51-94
Fax : (221) 33-820-83-88
Email : christopherpmathews@yahoo.co.uk

Khady Sané Diouf

Directeur Adjoint USAID/COMFISH
Cité Djily Mbaye – Yoff
Téléphone : (221) 33-820-51-94
Fax : (221) 33-820-83-88
Email : rsdiouf@orange.sn

Brian Crawford

Directeur du Programme International
Du Centre des Ressources Côtières
Université de Rhode Island
Narragansett RI 02882 ETATS-UNIS
Téléphone : 401-874-6225
Fax : 401-874-6920
Email : Brian@crc.uri.edu

James Tobey

Chef de Projet
Au Centre de Ressources Côtières
Université de Rhode Island
Narragansett RI 02882 ETATS-UNIS
Téléphone : 401-874-6411
Fax : 401-874-6920
Email : tobey@crc.uri.edu

Cindy Moreau

Gestionnaire administrative et financière
Centre des Ressources Côtières
Université de Rhode Island
Narragansett RI 02882 ETATS-UNIS
Téléphone : 401-874-6488
Fax : 401-874-6920
Email : cindy@crc.uri.edu

Kathy Castro

Directeur, Centre de Pêche
Université de Rhode Island
Kingston RI 02881 ETATS-UNIS
Téléphone : 401-874-5063
Email : kcastro@mail.uri.edu

Dr. Oumou K. LY

Chargé de la supervision technique et administrative
Bureau de la Croissance Économique
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 33-869-61-00 Ext. 3150
Email : oly@usaid.gov

Aaron Brownell

Suppléant Chargé de la supervision technique et administrative
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 77-724-41-90
Email : abrownell@usaid.gov

Beatrice Conde Deverson

USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 77-724-41-90
Email: bconde@usaid.gov

Bernadette Daluz

USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 33-869-61-00 Ext 3273
Email: bdaluz@usaid.gov

Francis Carayol

USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 33-869-61-00 Ext 3424
Email: bdaluz@usaid.gov

Table des Matières

LISTE D'ACRONYMES.....	III
1. INTRODUCTION ET CONTEXTE.....	1
1.1 SITUATION ANALYSES DU SECTEUR DE LA PECHE.....	1
1.2 LA STRATEGIE DE L'USAID.....	5
2. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET STRATEGIES DU PROJET	5
3. PRINCIPAUX RESULTATS ET INDICATEURS DE PROGRES	6
4. ACTIVITES DE LA DEUXIEME ANNEE	10
4.1 RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET DES ACTEURS.....	10
4.2 STRATEGIES ET POLITIQUES	17
4.3 L'EVALUATION DE LA VULNERABILITE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES	25
4.4 LA GESTION DURABLE DES PECHERIES	27
5. GESTION DU PROJET.....	32
5.1 PARTENAIRES STRATEGIQUES ET CLIENTS.....	32
5.2 STRUCTURE DU BUREAU, ORGANISATION DU PERSONNEL ET ORGANIGRAMME	35
5.3 COMMUNICATION	41
5.4 COORDINATION AVEC D'AUTRES BAILLEURS ET INITIATIVES.....	43
5.5 GESTION DE LA PERFORMANCE, EVALUATION ET APPRENTISSAGE	45
5.6 SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET DE CONFORMITE	46
5.7 BRANDING	47
5.8 AGENDA DES VOYAGES INTERNATIONAUX.....	48
6. BUDGET.....	49
ANNEXE 1 : PLAN DE SUIVI ET EVALUATION DU PROJET USAID/COMFISH	50

LISTE D'ACRONYMES

ACCC	Adaptation to Climate and Coastal Change in West Africa
AO	l'Agent de l'Accord (USAID)
AOTR	l'Agent Représentant Technique de l'Accord (USAID)
AMP	Aires Marines Protégées
APTE	Association Pêche, Tourisme, et Environnement
BRPs	Points de référence biologique
CCLME	Projet de la protection du grand écosystème marin du courant des Canaries
CDP	Comité de Pilotage
CLP	Comités Locaux de Pêche
CLPA	Conseil Local de la Pêche Artisanale
CNCPM	Conseil National Consultatif des Pêches Maritimes
CONIPAS	Conseil Interprofessionnel de la Pêche Artisanale au Sénégal
CoMNAC	Comité national sur la changement climatique
COPEM	Conseil des ONGs et OP actives dans l'Environnement Marin
CRC	Centre de Ressources Côtière
CRODT	Centre de recherches Océanographiques de Dakar Thiaroye
CSE	Centre de Suivi Ecologique
CST	Comité Scientifique et Technique
DAC	Direction des Aires Communautaires
DEEC	Direction de l'Environnement et des Établissements Classées
DITP	Direction des Industries de transformation de la Pêche
DPM	Direction des Pêches Maritimes
DPN	Direction des Parcs Nationaux
DPSP	Direction de la Protection et la Surveillance des Pêches
ENDA	Environnement et Développement en Afrique-Energie
FENAGIE	Fédération Nationale des GIE de Pêche
GDRH	Gestion des Ressources Halieutiques, Banque Mondiale
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricoles
ITA	l'Institut de Technologie Alimentaire
IUPA/UCAD	Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture - Université Cheikh Anta Diop
MEM	Ministère de l'Economie Maritime
AMP	Aires Marines Protégées
MSC	Marine Stewardship Council
NAPA	Plan d'Action National d'Adaptation au Changement Climatique
PLS	Lettre de Politiques Sectorielle des Pêches et de l'Aquaculture
PMP	Plan de Suivi et d'évaluation de la Performance
PRAO	Programme Régional des pêches en Afrique de l'Ouest de la Banque Mondiale
URI	l'Université de Rhode Island
UCNP	l'Unité de Coordination Nationale du Programme (USAID/COMFISH)
USAID	Agence pour le Développement International des États-Unis
USG	Gouvernement de las Etats Unis
V&A	Planification de l'Evaluation de la Vulnérabilité et Adaptation au Changement Climatique - (Vulnerability Assessment and Adaptation Planning)
WAMER	West Africa Marine Ecoregion
WWF	Fond Mondial pour la Nature - (World Wildlife Fund for Nature)

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le projet Gestion concertée pour une Pêche durable future au Sénégal (*USAID/COMFISH*) est une initiative de cinq ans (14 février 2011 - 30 septembre 2016) financée par l'Agence pour le Développement International des États-Unis (USAID). Elle est mise en œuvre à travers un Accord de collaboration entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires de la mise en œuvre du projet sont entre autres: des structures gouvernementales, le secteur privé, des organisations non gouvernementales basées le long de la côte et dans le secteur de la pêche, le WWF-WAMER, la FENAGIE, l'ENDA, le CSE, et l'IUPA.

Le but du Projet *USAID/COMFISH* est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture, en renforçant les conditions nécessaires pour améliorer la gouvernance et en promouvant l'utilisation d'outils et d'approches efficaces de gestion.

Le présent document décrit les activités de la deuxième année fiscale du Projet *USAID/COMFISH* couvrant la période du 1 octobre 2011 au 31 septembre 2012.

Le plan de travail est composé de cinq composantes. La première section décrit le contexte de la pêche au Sénégal. La deuxième section décrit les objectifs et les résultats clés attendus à la fin du projet, suivi d'une description détaillée des activités à mettre en œuvre durant cette période. Le plan inclut également un chronogramme d'exécution des activités, des ciblées annuelles et des résultats par type d'activités. Pour chaque type d'activités, le plan de travail identifie également la personne du Projet responsable et les partenaires associés. Ceci va beaucoup aider les équipes impliquées dans la mise en œuvre des activités.

La définition des activités du projet s'articule autour de quatre composantes:

- Le renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs à tous les niveaux de la gouvernance pour la mise en œuvre de la cogestion pour une gestion durable des pêcheries et empêcher la surpêche;
- La mise en place des stratégies et politiques pour éliminer l'utilisation des pratiques destructrices et non durables sur les ressources halieutiques et sur la conservation de la biodiversité;
- L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques;
- La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs.

Ce plan de travail décrit également la structure de coordination du Projet, la stratégie de suivi-évaluation, le cadre de reportage et de suivi de la performance du projet et un résumé du budget. L'Annexe A du document est constitué par le plan de suivi de la performance du projet qui décrit les cibles et les résultats à atteindre pour chaque indicateur de performance défini.

1.1 SITUATION ANALYSÉS DU SECTEUR DE LA PÊCHE

Importance du secteur de la pêche dans l'économie nationale et la sécurité alimentaire

La pêche maritime sénégalaise joue un rôle primordial dans la sécurité alimentaire, l'amélioration des moyens d'existence, la croissance économique locale et nationale et le bien-être sociale des communautés. Le secteur de la pêche (pêche industrielle et artisanale/traditionnelle combinées), fournit approximativement (directement ou indirectement) 600.000 emplois ; ce qui représente environ 17% de la population active. Le secteur de la pêche produit 47% de la protéine totale et 70% de la protéine animale nécessaire à la nation sénégalaise. Les exportations des produits de la pêche contribuent à

près de 37% de la valeur totale des marchandises exportées entre 1997 et 2002. Tous cela démontre l'importation de la pêche dans l'alimentation et la création de richesse pour la population du Sénégal.

Les tendances de l'évolution de l'effort de pêche, les débarquements et la situation des stocks de poisson: Au cours des dix dernières années, un changement s'est produit. Le nombre de pirogues enregistré a augmenté de 8 488 à 13 420 entre 1980 à 2006 tandis que le nombre de navires industriels nationaux a diminué de 176 à 119 entre 1997 et 2006. L'accroissement de l'effort de pêche artisanal observé est dû en partie, probablement à l'augmentation de la population côtière, le rôle de la pêche comme activité refuge, et les difficultés traversées par les secteurs agricole. De même le nombre de navires étrangers a diminué de 163 à 44 entre 1980 à 2006. Ce changement a été noté également dans les débarquements. En effet, au cours de la dernière décennie, alors que la totalité des débarquements s'est relativement stagnée à 300.000 tonnes par an, ceux de la pêche artisanale ont dominé dans les chaînes d'approvisionnements aussi bien des marchés locaux qu'étranger; fournissant ainsi 94% de poissons, 63% de mollusques, et 25% de crustacés débarqués au Sénégal.

Le quasi constance des débarquements ne laisse pas immédiatement entrevoir la situation critique dans laquelle se trouve la plupart des stocks au Sénégal. Toutefois ces débarquements apparemment réguliers, masquent une situation alarmante qui est commune aux pêcheries tropicales multispécifiques soumises à un effort de pêche accru : au moins dix importantes espèces démersales sont surexploitées au Sénégal. Cette situation est masquée par le fait qu'au moment où l'effort de pêche s'intensifie sur les espèces menacées, le débarquement des prises accessoires augmentent. Ce qui entraîne également la surexploitation des espèces non ciblées. Ainsi lorsque toutes les espèces importantes sont surexploitées, cela entraîne une chute brutale des débarquements et ceci peut expliquer ce qui s'est passé au Sénégal lorsque les débarquements sont tombés de 430 000t à 340 000 t entre 2004 à 2006 (c.-à-d. de 20% sur deux ans). De même, le fait que les données sur les débarquements n'ont pas été collectées ou révisées depuis lors, est inquiétant et indique l'existence d'aucun moyen objectif permettant de diagnostiquer ou d'évaluer l'état actuel de la pêche du Sénégal. Toutefois si la chute des captures observée entre 2004 à 2006 continue, cela peut constituer en une menace potentielle à la principale source d'approvisionnement de la population sénégalaise en protéine.

Problématique de la gestion durable des pêcheries sénégalaises: la majeure partie des stocks sont dans une situation de pleine exploitation. Certains ont même dépassé leur niveau d'exploitation optimal. Au niveau local, la pauvreté et les problèmes d'insécurité alimentaire réduisent souvent l'impact des efforts de gestion des pêcheries déployés. La surpêche a souvent comme conséquence la baisse des captures et des sources d'approvisionnement en nourriture des populations locales. Si l'effort de pêche sur les stocks côtiers sénégalais, continue à augmenter et que les écosystèmes marins dont ils dépendent sont de plus en plus dégradés du fait de la pollution, des méthodes de pêche destructives, l'effet des changements climatiques, la pression sur les stocks va augmenter à un niveau supérieur à la situation qu'aurait créé le maintien du régime de l'accès libre aux ressources halieutiques.

L'importance du changement climatique dans la gestion des pêches. Il existe au niveau de la Communauté internationale, un fort consensus sur le fait que le changement climatique, le réchauffement mondial en particulier, constituent une menace sur les stocks de poissons à cause de leurs effets sur la croissance, la reproduction, le recrutement et la migration de ces derniers. La FAO a également publié un document important qui identifie dans un cadre plus large, les impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire. En effet il est aujourd'hui établi que les changements climatiques peuvent avoir des effets possibles sur la réduction des captures de poisson débarquées.

Les impacts du changement climatique sur les débarquements et la fourniture de poisson touchent également les gens qui travaillent dans le secteur de la transformation, le marketing, la distribution et

l'approvisionnement des industries de transformation, les fabricants d'engins de pêche, les charpentiers et d'autres activités connexes de la pêche.

Lors de la conception du projet *USAID/COMFISH*, l'adaptation des communautés côtières aux menaces physiques des changements climatiques étaient considérée comme l'objectif principal visé par la composante « changement climatique ». Ces menaces devaient inclure par exemple : l'érosion côtière, la perte d'habitats associée, la montée du niveau de la mer (de 0,5 à 1,0 mètre dans les prochains 50 -100 ans), les tempêtes marines de plus en plus fréquentes, l'intrusion d'eau salée dans les couches aquifères côtières etc. Ces genres de menaces physiques provenant des changements climatiques sur les populations côtières sont importants et seront abordées pendant les années 2 et 3 du projet *USAID/COMFISH*.

Cependant il est aujourd'hui établi que les menaces du changement climatiques pour le Sénégal peuvent toucher un domaine beaucoup plus global que celui envisagé par le projet *USAID/COMFISH* lors de sa conception. Cela pourrait inclure les menaces directes à la sécurité alimentaire nationale. Ceci s'est déjà manifesté dans la réduction de la production de poisson et va probablement progresser dans les deux prochaines décades.

De nos jours les réductions observées dans les quantités débarquées sont mises sur le compte de la surcapacité et de l'intensité de l'effort de pêche. Toutefois il est permis de constater, depuis au moins le milieu des années 1990, qu'il y a une combinaison de l'effet de l'augmentation de l'effort de pêche et les effets des changements climatiques sur la productivité et la distribution des stocks. Les impacts potentiels des changements climatiques sur les débarquements et la sécurité alimentaires comprennent les éléments suivants :

- Les augmentations même insignifiantes de la température de l'eau, peuvent significativement affecter la composition, la distribution des espèces et l'abondance des stocks de poissons ; la température influe sur la répartition géographique des stocks et a un effet direct sur l'emplacement et la période de ponte, ce qui à la longue, affecte aussi la croissance et la survie des espèces à haute valeur commerciale ;
- Dans un environnement surchauffé, les espèces de poissons tropicales peuvent ressentir un décalage d'écosystème et migrer vers les pôles. Les espèces actuellement pêchées au Sénégal peuvent se déplacer vers le nord dans les eaux mauritaniennes et marocaines ce qui peut réduire la productivité des pêcheries sénégalaises. En effet, il existe des preuves tangibles sur la migration des pêcheurs sénégalais vers d'autres zones de pêches depuis environ 1995. Cette migration, souvent imputée à un effort excessif au Sénégal peut être autant causé par les changements climatiques, que par la surpêche ;
- Le changement climatique peut accroître les incertitudes dans l'approvisionnement et la capture de poissons ;
- Le changement climatique peut affecter la saisonnalité avec des conséquences imprévisibles sur les conditions de subsistance des pêcheurs sénégalais ;
- L'augmentation de la température de l'eau et de la salinité due au changement climatique crée des conditions qui sont favorables à la propagation d'organismes pathogènes. Le changement de température en général, expose les espèces marines les plus vulnérables au stress et aux maladies, en particulier s'il survient durant les périodes critiques du cycle de vie de l'espèce.

Pour que le Sénégal puisse lancer une stratégie efficace d'information et de sensibilisation de la gestion durable de ses pêcheries, intégrant la problématique de l'adaptation au changement climatique global, les trois étapes suivantes doivent être suivies. Premièrement, la capacité de

gestion doit être conçue pour répondre à un objectif dynamique: la productivité des stocks (leur capacité à produire du poisson) doit prendre en compte aussi bien les changements climatiques que ceux intervenant dans la capacité et l'effort de pêche. Cette question n'a pas encore été abordée au Sénégal. Dès lors le projet *USAID/COMFISH* propose d'entreprendre des initiatives dans ce sens avec le CRODT, l'IUPA et la DPM. Deuxièmement il est nécessaire de conduire une évaluation de la vulnérabilité et la planification de l'adaptation pour réduire les impacts du changement climatique sur les communautés côtières. Le projet *USAID/COMFISH* va travailler dans ce sens durant la deuxième année. Les activités à mener sont décrites ci-dessous. Troisièmement, l'identification d'une nouvelle et plus complète "chaîne de valeurs écosystémiques" commençant par l'analyse traditionnelle des chaînes de valeur, mais définissant aussi les changements de la production de CO₂ dans la pêche artisanale et industrielle. La mise en œuvre de ces activités nécessitera :

- l'élaboration d'un plan de gestion des capacités sénégalaises de pêche qui intègre aussi bien l'adaptation aux impacts du changement climatique que ceux liés aux efforts sur les captures par unité d'effort (CPUE) ;
- l'élaboration de modèles d'évaluation de la pêche qui pourra différencier les effets liés à la surcapacité et ceux liés au climat /changements environnementaux, la production de poissons, au CPUE. Les scientifiques sénégalais doivent informer les gestionnaires sur comment le changement climatique affecte la productivité de chaque stock important. C'est seulement à partir de ce moment, que le Sénégal pourra mettre en œuvre des politiques qui adaptent la capacité et l'effort de pêche pour répondre aux changements climatiques, afin de mettre en œuvre une politique de gestion durable des pêches ;
- l'élaboration d'un plan d'action pour un système d'information intégrée des pêches pour l'ensemble du Sénégal, afin de pouvoir réaliser les étapes énumérées ci-dessus.

La Réponse du Gouvernement du Sénégal aux problèmes du secteur de la pêche: Récemment, le Gouvernement du Sénégal a élaboré une stratégie en conformité aux dispositions du code de la pêche de 1998, en vertu du lequel les communautés ont la possibilité de se constituer en associations légalement reconnues, connues sous le nom de Comités Locaux de Pêche (CLP : Comité Local de Pêche). Ces CLPs négocient des accords juridiques directement avec le Ministère de l'Économie Maritime afin de développer et de mettre en œuvre des initiatives de Cogestion pour des pêcheries ciblées. Le Ministre entérine ces initiatives (par exemple les mesures de contrôles telles que la taille minimale des mailles des filets de pêche, les périodes de fermeture, les réserves intégralement protégées, Etc.), par un Décret Ministériel. À l'échelle communautaire et des CLPs, le Ministère a mis en place des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA: Conseil Local de la Pêche Artisanale), pour développer des plans de gestion de zones côtières de pêche plus larges, harmoniser et rassembler les initiatives de Cogestion prises par les CLPs. Toutefois, le CLPA, ne couvre pas de zones vastes à l'échelle des stocks halieutiques unitaires, ce qui est, du point de vue biologique, déterminant pour la gestion des stocks halieutiques.

Une évaluation du secteur de la pêche commanditée par le gouvernement du Sénégal a donné naissance à d'importantes mesures de gestion qui ont été prises en compte dans la Lettre de Politique Sectorielle de la pêche et de l'Aquaculture de 2008 (LPS : Lettre de Politique Sectorielle de la pêche et de l'Aquaculture). La Lettre de politique Sectorielle cherche à mettre en cohérence les interventions du gouvernement, des projets et des programmes sur la base d'objectifs prioritaires bien définis. Il vise à regrouper toutes les initiatives menées par le Gouvernement, les partenaires au développement et les bailleurs de fonds dans un Document consensuel de référence.

Pour que le secteur de la pêche puisse contribuer aux stratégies de la croissance, des réformes en matière de gestion et un renforcement du secteur sont nécessaires— maintenir la production et les rendements et générer plus de richesses, tout en se dirigeant vers une réduction substantielle d'effort de pêche. Le Sénégal dispose d'organisations disposant d'expertise avérée dans le domaine de la pêche. Toutefois, de nouveaux modèles d'engagement sont nécessaires pour utiliser de manière efficiente et efficace toutes les forces existantes pour la mise en œuvre de ces réformes. Le Sénégal aura également besoin de nouveaux outils et d'approches de gouvernance, de renforcement des capacités des capacités et de gestion.

1.2 LA STRATÉGIE DE L'USAID

Le projet *USAID/COMFISH* assistera le Gouvernement à identifier comment le changement climatique affecte la productivité des stocks importants et aidera à identifier les stratégies qui peuvent gérer en même temps la capacité, la surpêche et le changement climatique. Ceci permettra de mettre en place des mécanismes de gestion durable des pêches dans le contexte des changements climatiques. Le projet *USAID/COMFISH* aidera également les communautés de pêche dans l'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique et la planification de l'adaptation, l'intégration du changement climatique dans les politiques et stratégies nationales, et effectuera des analyses de la pêche chaîne de valeur du cycle du carbone dans le but d'identifier les meilleures pratiques et de réduire l'empreinte carbone.

L'USAID Sénégal aussi appuie la croissance économique du Sénégal par l'amélioration des renforcements et des conditions nécessaires à l'attraction des investissements, le développement du commerce et la création de richesse à travers une meilleure gestion des ressources naturelles. Le Programme de l'USAID «Feed The Future» (FTF) a été mis en place pour appuyer la Stratégie du Gouvernement du Sénégal de Réduction de la Pauvreté ainsi que son Plan d'investissement Agricole. Le projet *USAID/COMFISH* est la «Composante Pêche» du Programme FTF et va contribuer au développement de ses objectifs en mettant l'accent sur la durabilité de la productivité des écosystèmes marins, la réduction des pertes après captures, la promotion du commerce international à travers l'éco-labellisation et l'implication effective des acteurs de la pêche artisanale (hommes et femmes) dans la chaîne des valeurs.

Le projet *USAID/COMFISH* contribuera également aux objectifs de la biodiversité tels que identifiés par l'évaluation des menaces sur la biodiversité du Sénégal en 2005 par l'USAID. Cette évaluation avait montré que la surpêche et les méthodes de pêche destructives constituaient des menaces directes pour la biodiversité marine du Sénégal et plus particulièrement pour les stocks démersaux qui contribuent d'une manière significative aux exportations du pays.

2. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET STRATEGIES DU PROJET

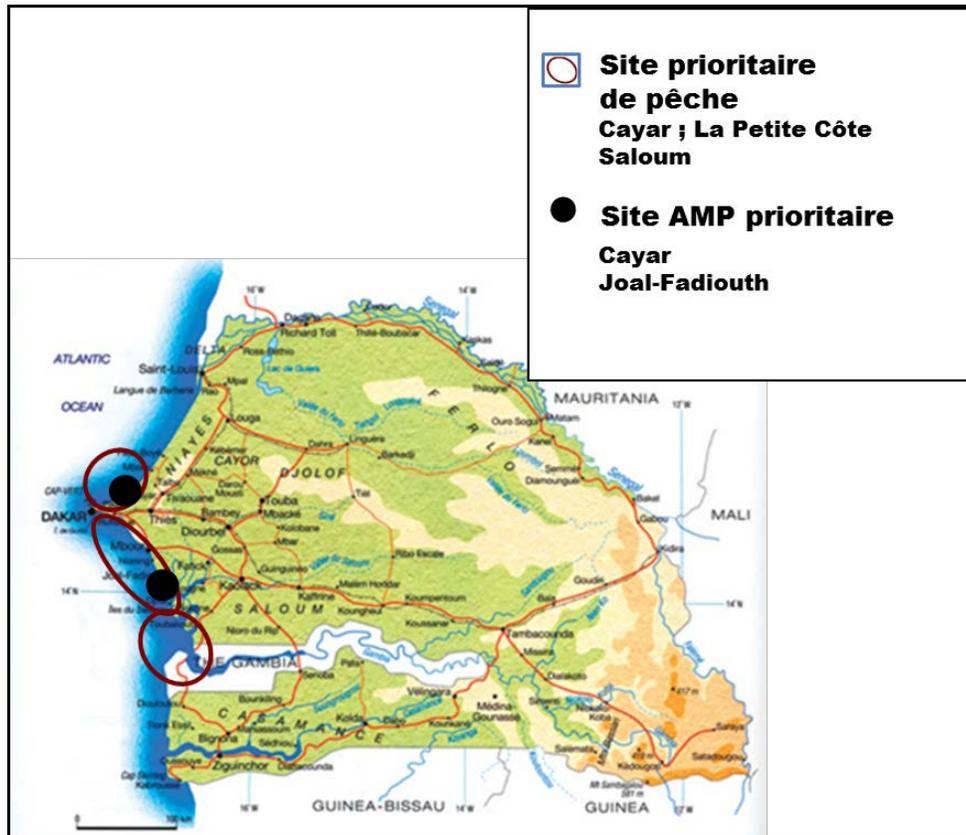
L'objectif de l'USAID/Sénégal est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture afin qu'il continue à fournir des revenus et à assurer la sécurité alimentaire à la population croissante. Le Projet *USAID/COMFISH* va accompagner cette réforme, mais également promouvoir les objectifs de conservation de la biodiversité et va prendre en compte les thèmes transversaux de la gouvernance améliorée, l'égalité des sexes et l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Le projet *USAID/COMFISH* cherche à développer et dupliquer de nouveaux modèles de pêche durable pour aider le Sénégal à instaurer une gestion durable du secteur de la pêche artisanale. Du fait que la plupart des ressources halieutiques sont partagées entre le Sénégal et les pays voisins appartenant à la zone du CCLME, des activités seront entreprises pour aider à l'harmonisation de la gouver-

nance de la pêche artisanale au niveau sous régional, même si la plupart des activités du projet vont se concentrer au Sénégal.

L'objectif à long terme (20-30 ans) du projet *USAID/COMFISH* est que les pêcheries du Sénégal ne sont plus surexploitées et fournissent (1) à la nation une source d'approvisionnement durable en protéine de haute qualité, (2) de telle manière que ceci contribue à la qualité de vie des communautés de pêcheurs artisans(3) et maintienne la capacité des écosystèmes côtiers et marins à produire des biens et des services utiles et voulus par le peuple sénégalais.

Le projet concentrera ses activités de terrain dans les zones focales mises en exergue sur la carte ci-dessous:



Carte des zones prioritaires du projet

3. PRINCIPAUX RESULTATS ET INDICATEURS DE PROGRES

Le projet *USAID/COMFISH* contribuera à l'atteinte de quatre principaux résultats:

- Les capacités institutionnelles et des acteurs sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance pour la mise en œuvre de la cogestion pour une gestion durable des pêcheries et empêcher la surpêche;
- Des stratégies et politiques pour éliminer l'utilisation des pratiques destructrices et non durables sur les ressources halieutiques et sur la conservation de la biodiversité sont testées et appliquées;

- L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques;
- La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs;

Les résultats annuels identifiés incluent les suivants:

Résultats du projet	Résultats attendus pour l'année 2
1. Les capacités institutionnelles et des acteurs sont renforcés pour l'application de la cogestion	<p>Une stratégie de renforcement des capacités des CLPAs est élaborée et sa mise en œuvre appuyée ; Le rôle et les missions des CLPAs dans la pratique de la cogestion est renforcé ;</p>
	<p>Un cadre de concertation et de dialogue est instauré au niveau des villages ou zones de pêche à travers « l'Alliance » entre les organes de cogestion pour une meilleure adhésion aux conventions locales en vue de la mise en place de plans de gestions ;</p>
	<p>Une stratégie de renforcement du pouvoir des femmes dans le secteur de la pêche est élaborée et sa mise œuvre appuyée ;</p>
	<p>Des échanges entre les communautés de pêcheurs sont promus au niveau national ;</p>
	<p>Les membres des organisations professionnelles et des partenaires du projet sont formés en leadership ;</p>
	<p>Le système d'information, de partage et de communication sur la pêche, des capacités des acteurs, ONGs et institutions collectant les données, est renforcé à travers l'IUPA ;</p> <p>La mise en place d'un système d'échange des connaissances entre les scientifiques, les pêcheurs, et les gestionnaires intervenants dans le développement des plans de gestion de pêches est appuyée.</p>
	<p>Un processus national de Partenariat pour faciliter l'échange des données et les connaissances nécessaires par les institutions impliquées dans le développement des évaluations des stocks halieutiques sénégalais est établi ;</p> <p>La mise en place d'un processus d'identification des problèmes relatifs au système d'information sur les pêches est appuyé ;</p> <p>Deux cadres de l'Administration sont envoyés à l'Université de Rhode Island pour continuer leurs études supérieures sur les dynamiques des populations et l'économie des pêches maritimes ;</p>

Résultats du projet	Résultats attendus pour l'année 2
	<p>Une visite d'échange est organisée aux Etats Unis pour quatre membres du Conseil de Coordination du Partenariat (DPM, CRODT, IUPA, et professionnels du secteur de pêche).</p> <p>Les résultats et recommandations sur les mesures de gestion de l'atelier sur l'évaluation des stocks prioritaires sont publiés et discutés au niveau des CLPAs ;</p>
<p>2. Des stratégies et politiques pour éliminer l'utilisation des pratiques destructrices et non durables sur les ressources halieutiques et sur la conservation de la biodiversité sont testées et appliquées</p>	<p>Des connaissances biologiques et écologiques sur les sardinelles sont produites;</p> <p>La dynamique des populations de sardinelles dans la zone nord-ouest africaine est comprise;</p> <p>La variabilité spatio-temporelle de l'environnement côtier ouest africain est comprise;</p> <p>Les facteurs environnementaux clés qui influencent sur la dynamique des stocks de sardinelles exploités en Afrique de l'Ouest sont déterminés ;</p> <p>Le plan de gestion de la sardinelle est finalisé dans les trois CLPAs ;</p> <p>Des études socioéconomiques sont réalisées pour appuyer la mise en œuvre des plans d'aménagement sur la crevette côtière initiés par la Direction des Pêches ;</p> <p>Des protocoles sont signés pour créer des synergies et des axes de collaboration avec les programmes et partenaires sur le terrain ;</p> <p>Les connaissances scientifiques sur les espèces/stocks prioritaires sont renforcées en appui à l'élaboration des conventions locales et à la mise en place des plans de gestion des ressources et de la capacité de pêche ;</p> <p>Les CLPAs sont appuyés à réaliser la cartographie des zones et lieux de pêche pour une meilleure réalisation des conventions locales ;</p> <p>Les CLPAs de Joal, Mbour et Sindia sont appuyés dans la négociation et l'élaboration de trois conventions locales pour une gestion durable des ressources halieutiques ;</p> <p>Un atelier sur le MSC pour les gestionnaires des pêcheries au Sénégal est organisé ;</p> <p>Une stratégie et un plan de formation des gestionnaires des AMPs sont élaborés ;</p>

Résultats du projet	Résultats attendus pour l'année 2
	<p>L'AMP de Cayar est balisé ; Le développement de l'écotourisme comme activité alternative de soutien à la gestion des AMPs de Joal-Fadiouth est appuyé ;</p> <p>Des indicateurs biologiques, socio-économiques et de gouvernance sont déterminés pour le suivi et l'évaluation de l'efficacité des AMPs comme outil de gestion des ressources halieutique;</p>
3. Une planification de l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques est faite	<p>Les capacités des formateurs et des acteurs sur les questions de changements climatiques sont renforcées sur le plan national et au niveau des 6 CLPAs ciblés par le projet ;</p> <p>Des évaluations de la vulnérabilité des communautés côtières sont faites ;</p> <p>Des stratégies d'adaptation aux Changements climatiques sont développées et un plan d'action élaboré par les communautés avec l'appui du projet ;</p> <p>Des discussions sont menées avec le MEM et ME sur la nécessité d'intégrer la question des changements climatiques dans la politique sectorielle de la pêche ;</p>
4. La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs	<p>Une étude sur les chaînes de valeur de la sardinelle et de la crevette côtière est menée;</p> <p>L'Unité de transformation du Gie Manetoulaye Guène est réaménagée et équipée selon les normes requises ;</p> <p>Les contraintes liées aux bonnes pratiques de transformation sont connues et améliorées ;</p> <p>Des sessions de formation en hygiène et qualité, en alphabétisation et en leadership sont organisées ;</p> <p>Un état de référence sur le sentiment ou la perception des acteurs sur l'état de leur bien-être social est fait.</p>

Ces résultats vont contribuer aux programmes Feed the Future, Biodiversité et Changement Climatique du Gouvernement des Etats Unis.

Comme décrit dans l'annexe 1 du plan de travail, (Cadre du plan de suivi des indicateurs du projet), les résultats du projet *USAID/COMFISH* vont contribuer directement aux Objectifs de Gestion Améliorée des ressources naturelles et Croissance Inclusive Sectorielle de l'Agriculture du Programme Croissance Economique de l'USAID/Sénégal. Ils contribueront principalement à travers l'atteinte des résultats intermédiaires suivants sur :

- Le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique;
- L'amélioration de l'état de conservation des zones à haute biodiversité;
- L'amélioration des politiques de l'Environnement ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

4. ACTIVITES DE LA DEUXIEME ANNEE

4.1 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET DES ACTEURS

L'exploitation non durable des ressources marines et côtières a conduit à la baisse des captures et des débarquements, à la dégradation des ressources et à une paupérisation des communautés côtières. Cela s'est traduit par une baisse de la contribution de la pêche au PIB national qui passe de 2,5 à 1,3% ainsi que la perte de la biodiversité marine.

Aujourd'hui, tous les acteurs s'accordent sur le fait que l'Etat ne peut pas, à lui seul, faire face à l'ensemble des problèmes qui menacent la durabilité de la pêche. Les institutions de gestion, les Organisations professionnelles (OPs) de la pêche, les organisations de recherche et de formation, les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) et les partenaires au développement, conscients du rôle qu'ils peuvent jouer dans la recherche de solutions aux problèmes qui se posent au secteur de la pêche, prennent de plus en plus d'initiatives. Toutefois les capacités de ces institutions et acteurs doivent être renforcées pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans ce processus.

Ainsi, à travers un vaste programme de renforcement de capacités à tous les niveaux de la gouvernance, le projet *USAID/COMFISH* compte appuyer les Conseils Locaux de la Pêche Artisanale afin qu'ils puissent assister l'Administration des pêches dans les opérations de suivi, de contrôle des activités de pêche ainsi que dans la formulation des plans d'aménagement et de gestion des pêcheries locales. Pour leur permettre de mieux planifier et d'accroître leurs ressources financières, les capacités des CLPA seront renforcées tout en développant leurs relations avec l'Administration territoriale et centrale. En outre, il est prévu dans cette partie, le renforcement des capacités des organisations professionnelles et des acteurs (pêcheurs, femmes formatrices, associations de pêcheurs etc.), afin qu'ils deviennent des groupes de pression capables de défendre leurs intérêts dans le processus de prise de décision.

Parallèlement, à travers le « Sea Grant Program », le projet *USAID/COMFISH* envisage de renforcer des structures nationales de recherche et de formation ainsi que des ONG et des acteurs pour mieux améliorer le système d'information sur les pêches.

Les capacités institutionnelles se rapportent à la capacité des Institutions de gestion de la pêche et de leurs ressources humaines à pratiquer la cogestion, gérer l'accès aux ressources et à réduire l'effort de pêche, dans les cas où les stocks sont surexploités. Dans la même perspective, le but d'améliorer la gouvernance locale des pêcheries est d'augmenter la capacité des organes de cogestion à gérer les ressources locales de manière transparente et durable.

Les plans de gestion des pêcheries doivent être formulés et mis en œuvre de manière très participative afin que les pêcheurs se l'approprient et les appuient. Ceci requiert des institutions de cogestion efficaces: (des CLPAs et une administration des pêches fonctionnelles et dont les pouvoirs sont renforcés ; une connaissance et une pratique adéquate de la cogestion ; une capacité à formuler des plans de gestion durables pour les espèces clés ciblées et une vulgarisation de la pêche durable. Il est également important de mettre en place des mécanismes de financement durable des institutions

locales de cogestions (CLPAs et autres) afin que ces dernières soient correctement renforcées et obtiennent les ressources nécessaires pour mener à bien leurs mandats s'articulant autour de la planification, la mise en application des procédures locales et les fonctions de surveillance. Durant cette deuxième année d'exercice, le projet *USAID/COMFISH* va appuyer la mise en place d'un cadre de concertation pour discuter des besoins et des priorités des CLPAs afin d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie globale de renforcement des capacités des CLPAs en collaboration avec la DPM et l'ensemble des projets et programmes intervenant dans le domaine. Toutefois une attention particulière sera apportée au renforcement du rôle et de la mission des CLPAs dans la pratique de la cogestion (appuyer à la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires, à la gestion de l'effort de pêche, à la mise en place de mécanismes de financement durable des CLPAs, etc.)

Le renforcement des capacités des pêcheurs, des femmes et des associations de pêcheurs est capital pour leurs permettre de constituer un groupe de pression pour la promotion des bonnes pratiques dans les pêcheries. Une gestion efficace des pêcheries doit placer les pêcheurs au cœur des réformes et susciter en eux un sens de l'appropriation des nouvelles approches de gestion. Pour créer une telle appropriation il est nécessaire que les différentes parties prenantes reconnaissent et partagent les expériences et les besoins, assument des responsabilités dans le processus de gestion et des résultats obtenus. Du fait que la cogestion et la régulation de l'accès sont des approches relativement nouvelles au Sénégal, il est impératif de documenter le processus et les progrès, de mettre l'accent sur la communication et la transparence pour instaurer la confiance. Une attention particulière sera accordée au renforcement des capacités des femmes du secteur de la pêche. Bien que les femmes soient dans la plupart des communautés sous-représentées dans les organes de décision, elles constituent le premier maillon dans la transformation des produits halieutiques. Elles assument également de nos jours une grande responsabilité dans l'éducation des enfants, la santé et le bien-être social de la famille. Dans cette année, une stratégie de renforcement du pouvoir des femmes sera élaborée. Cette stratégie sera basée sur les recommandations de l'étude conduite en première par le projet sur « l'évaluation du rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs et les CLPAs » et l'identification des moyens permettant de renforcer leur implication dans les processus de prise de décision et d'accroître les profits qu'elles tirent du sous-secteur de la pêche.

Un appui sera apporté progressivement à la mise en œuvre de cette stratégie pendant la durée du projet. Un certain nombre d'activités est également conçu pour permettre aux parties prenantes d'échanger et de partager des expériences et les meilleurs pratiques de gestion durables des ressources dans les sites du projet.

Renforcement des capacités des organisations professionnelles et des institutions de gestion de la pêche et appui à la mise en place de cadres de concertation fonctionnels. Pour faire face à la situation de crise de la pêche, il est apparu indispensable de conjuguer les efforts de tous les acteurs du secteur. A cet effet, sous l'impulsion du WWF et du Ministère de l'Economie Maritime, s'est tenue l'Assemblée Générale constitutive de « l'Alliance pour une pêche durable au Sénégal ».

L'Alliance regroupe les services techniques de l'administration des Pêches, les partenaires au développement, les organisations socioprofessionnelles de la pêche ainsi que les organisations non gouvernementales (nationales et internationales) actives dans la gestion des ressources halieutiques au Sénégal. Durant la première année d'exécution, le Projet *USAID/COMFISH* a appuyé à la reconnaissance officielle de l'Alliance et à la mise en œuvre des activités inscrites dans le plan d'action de l'Alliance Nationale pour la Pêche durable (l'Alliance). Cet appui sera poursuivi cette année. En effet dans le cadre du projet *USAID/COMFISH*, l'Alliance peut jouer un rôle important en appuyant et/ou en mettant en œuvre, à travers ses membres, des activités du projet. La contribution de l'Alliance dans le cadre du projet *USAID/COMFISH* sera de :

- Aider à accélérer et rendre durable les dynamiques créées par le projet COMFISH, notamment en matière de CLPAs et UGD;
- Informer et sensibiliser les autorités sur les mesures de gestion jugées pertinentes par *USAID/COMFISH* et l'Alliance et appuyer leur mise en œuvre ;
- Jouer un rôle de cadre de concertation facilitant la mise en œuvre des activités du projet *USAID/COMFISH* et la diffusion des résultats pour leur adoption par les acteurs membres de l'Alliance.

En plus de ces activités, pour permettre aux acteurs de la pêche de mieux défendre leurs intérêts dans les processus de prise de décision, le projet va développer une nouvelle composante de ***renforcement des capacités des organisations professionnelles et des institutions de gestion en matière de leadership***. Cette composante sera répartie en deux phases : une formation sur le leadership pour les organisations professionnelles au niveau national et une participation à une formation sur le leadership à l'Université de Rhode Island des partenaires d'exécution du projet (un participant sera désigné par Institution : DPM, COPEM, CRODT, IUPA, etc). Le but de ce séminaire est d'étudier et d'appliquer les méthodes d'acquisition et d'échange des connaissances scientifiques en relation avec les connaissances des pêcheurs locaux dans le processus de prises de décisions sur la gestion de la pêche. D'autres méthodes pour partager des connaissances seront étudiées à l'aide de la radio, de vidéos, d'ateliers, de visites d'échange, de réunions, de petit groupe de travail.

La mise en place d'un partenariat pour un programme de recherche halieutique, l'éducation et la sensibilisation en matière de pêches maritimes. Les conditions actuelles d'évolution de la recherche halieutique sénégalaise -qui doit sous-tendre la gestion des pêches- sont affectées par un manque de coordination approfondi au plan organisationnel et scientifique. Ceci constitue un frein à la capacité de la recherche halieutique à prendre en charge la totalité des sollicitations provenant des institutions de gestion de la pêche. Pour palier à cette difficulté, le projet *USAID/COMFISH* envisage de mettre en place, cette année, un modèle similaire au programme américain de "Land Grant/Sea Grant College" pour faciliter la collaboration et la coopération scientifique entre les institutions étatiques, l'industrie des pêches et les institutions scientifiques à travers l'Institut Universitaire des Pêches et d'Aquaculture (IUPA) de l'Université de Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).

Ce programme de coordination sera établi à travers un partenariat entre la Direction des Pêches Maritimes (DPM), l'Institut Universitaire des Pêches et d'Aquaculture (IUPA), le Centre de Recherches Océanographiques de Dakar Thiaroye (CRODT), les représentants des différents secteurs de la pêche et les représentants du projet *USAID/COMFISH*. Ce partenariat permettra de relier les trois branches souvent impliquées dans la gestion des pêches et qui représentent la Recherche et la Science, le Gouvernement et l'Industrie des pêches. Le partenariat permettra aussi d'établir un processus efficace pour faciliter l'échange des données et les connaissances nécessaires pour conduire des évaluations des stocks nécessaires pour la gestion des ressources halieutiques sénégalaises. Un Conseil de Coordination sera formé pour organiser, coordonner et exécuter les activités du Partenariat. Ce Conseil sera composé de:

- Trois (3) représentants nommés de la DPM,
- Deux (2) professeurs/chercheurs nommés de l'IUPA,
- Deux (2) scientifiques nommés du CRODT,
- Deux (2) représentants de la pêche artisanale,
- Un (1) représentant de la pêche industrielle,
- Un (1) représentant de l'industrie de transformation des produits halieutiques,

- Trois (3) représentants honoraires/observateurs (avec le droit de parler mais sans vote) du projet *USAID/COMFISH*.

Le Conseil sera présidé par le Directeur de la DPM ou son délégué et s'assurera de la gestion équitable, la pleine participation et l'apport des CLPAs et diverses organisations non-gouvernementales. Le projet *USAID/COMFISH* interviendra à titre consultatif et fournira un appui administratif pour encadrer le développement initial du processus et appuiera l'exécution des thèmes de recherche identifiés par le Conseil de Coordination. Le conseil convoquera une réunion chaque trimestre pour examiner le progrès des travaux en cours et discuter des perspectives.

Résultats de l'année

- Une stratégie de renforcement des capacités des CLPAs est élaborée et sa mise en œuvre appuyée ;
- Le rôle et les missions des CLPAs dans la pratique de la cogestion sont renforcés ;
- Un cadre de concertation et de dialogue est instauré au niveau des villages ou zones de pêche à travers « l' Alliance » entre les organes de cogestion pour une meilleure adhésion aux conventions locales en vue de la mise en place de plans de gestion ;
- Une stratégie de renforcement du pouvoir des femmes dans le secteur de la pêche est élaborée et sa mise œuvre appuyée ;
- Des échanges entre les communautés de pêcheurs sont promus aussi bien au niveau national qu'international ;
- Le système d'informations, de partage et de communication sur la pêche, des capacités des acteurs, ONGs et institutions collectant les données, est renforcé à travers l'IUPA,
- La mise en place d'un système d'échange des connaissances entre les scientifiques, les pêcheurs et les gestionnaires intervenants dans le développement des plans de gestion de pêches est appuyée.
- Un processus national de Partenariat pour faciliter l'échange des données et les connaissances nécessaires par les institutions impliquées dans le développement des évaluations des stocks halieutiques sénégalais, est établi ;
- La mise en place d'un processus d'identification des problèmes relatifs au système d'informations sur les pêches est appuyée ;
- Les résultats et recommandations sur les mesures de gestion de l'atelier sur l'évaluation des stocks prioritaires sont publiés et discutés au niveau des CLPAs ;
- Deux cadres de l'Administration sont envoyés à l'Université de Rhode Island pour continuer leurs études supérieures sur les dynamiques des populations et l'économie des pêches maritimes ;
- Une visite d'échange est organisée aux Etats Unis pour quatre membres du Conseil de Coordination du Partenariat (DPM, CRODT, IUPA et professionnels du secteur de pêche) ;
- Les capacités des organisations professionnelles en matière de leadership sont renforcées ;

Chronogramme :

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
Renforcer les capacités des CLPAs dans les Zones du projet							
Organiser une réunion nationale pour valider le rapport d'évaluation des CLPAs, identifier les besoins et priorités des CLPAs et élaborer une stratégie de renforcement des capacités des CLPA.	X				WWF, DPM, BM, CLPA Collectivités locales, autorités déconcentrées	Chris/ Vaque/ Niane	Néant
Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités des CLPAs.		X	X	X	WWF, DPM, BM, CLPA Collectivités locales, autorités déconcentrées	Vaque/ Niane	Néant
Renforcer le rôle et la mission des CLPAs en matière de cogestion (appuyer la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires et les documents relatifs à la gestion durable des ressources halieutiques.		X	X		WWF, DPM et partenaires	Vaque/ Niane/ Frédéric	Néant
Renforcer les capacités des CLPAs et autres structures de cogestion dans la pratique de la cogestion (gestion de l'effort de pêche, l'accès aux ressources, formulation des plans de cogestion, etc).			X	X	WWF, DPM et partenaires	Vaque/ Niane/ Frédéric	Néant
Appuyer les CLPAs et autres structures de cogestion à mettre en place des mécanismes de financement durable pour mener à bien leur mandats.			X	X	WWF, DPM, APTE, FENAGIE, COPEM, Col. locales et partenaires	Vaque/ Niane	Néant
Renforcer l'implication des collectivités locales dans le financement des CLPAs.			X	X	WWF, DPM, Col. locales et partenaires	Vaque/ Niane/ Frédéric	Néant
Renforcer les capacités des pêcheurs, des femmes et des associations de pêcheurs							
Organiser une réunion nationale pour l'élaboration de la stratégie de renforcement du pouvoir des femmes dans le secteur de la pêche.		X			DPM, WWF, APTE, FENAGIE, COPEM et partenaires	Khady/ Vaque/ Niane/ Frédéric	Madeleine
Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de renforcement du pouvoir des femmes du secteur de la pêche.		X	X	X	WWF, APTE, FENAGIE, COPEM et partenaires	Vaque/ Niane/ Frédéric	Néant

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
Organiser des réunions d'échange et de partage d'expériences entre les communautés de pêcheurs en matière de gestion durable des ressources dans les sites du projet.		X	X	X	WWF, APTE, FENAGIE, COPEM et partenaires	Vaque/ Niane	URI/FC/ Castro
Renforcer les capacités des organisations professionnelles et des institutions des gestion							
Renforcer les capacités des organisations professionnelles en matière de leadership au niveau national.		X	X		COPEM, FENAGIE, APTE et partenaires	Khady/ Vaque	Néant
Renforcer les capacités de la DPM, des partenaires en matière de leadership.			X		DPM, CRODT, IUPA, COPEM et partenaires	Chris/ Vaque	CRC/FC Castro
Analyser les recommandations issues des études du fonctionnement des CLPAs, et UGD, informer et sensibiliser les autorités pour l'adoption de celles jugées pertinentes par le Projet <i>USAID/COMFIH</i> et l'Alliance.	X	X			WWF et partenaires	Chris	Néant
Appuyer l'organisation de causeries-café sur des thèmes d'intérêts communs pour le Projet <i>USAID/COMFISH</i> , l'Alliance, le WWF, APTE, le GREP et la Direction des Pêches Maritimes.	X	X	X	X	WWF et partenaires	Chris/ Vaque	Néant
Appuyer le fonctionnement de l'Alliance	X	X	X	X	WWF et partenaires	Chris/ Vaque	Néant
Renforcer les capacités des structures nationales de gestion, de la recherche, de formation, des ONGs et des acteurs pour mieux améliorer le système d'information, de partage et de communication sur la pêche							
Appuyer la mise en place d'un processus pour identifier les problèmes relatifs au système d'information sur les pêches (données de pêche, priorités de recherches etc).	X	X			CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Chris	Najih
Identifier le rôle de chaque partenaire et élaborer des termes de références pour les tâches de chaque structure.	X				CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Chris	Najih
Désignation des membres du Conseil de Coordination par les différentes structures.	X				CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Chris	Naji
Organisation de la première réunion du Conseil de Coordination pour examiner le plan de travail 2012.	X				CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Chris	Najih
Élaborer des critères de qualification et annoncer la disponibilité de deux bourses pour un Master en Science économique des ressources de la pêche et en dynamique des	X				CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Chris	Najih

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
populations.							
Organiser la deuxième réunion du Conseil de Coordination pour identifier des thèmes de recherche pour les étudiants de l'IUPA et définir des actions pour un programme de sensibilisation et de valorisation.		X			CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Chris	Najih
Organiser un atelier sur l'évaluation des stocks à partir des données disponibles sur les espèces sélectionnées.			X		CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Chris	Najih
Organiser la troisième réunion du Conseil de Coordination pour examiner les conclusions de l'atelier et l'état d'avancement des recherches entamées par les étudiants de l'IUPA.			X		CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Chris	Najih
Publier les conclusions de l'atelier et discuter des recommandations de celui-ci à travers une série de Réunions publiques au niveau des zones de pêches bien choisies par le Conseil de Coordination dans la zone du projet.				X	CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Chris	Najih
Organiser une visite d'échange aux Etats Unis dans les différents collèges impliqués dans le Sea Grant/Land Grant de quatre membres du Conseil de Coordination (DPM, IUPA, CRODT et professionnels du secteur de pêche).				X	CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Chris	Naji
Organiser la quatrième réunion du Conseil de coordination pour finaliser un plan stratégique à long terme et le plan d'action 2012-2013.			X		CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Chris	Najih
Renforcer les capacités de la DPM et des partenaires en matière de leadership dans le domaine de la pêche.			X		WWF, CRODT, DPM	Khady/ Chris	

4.2 STRATÉGIES ET POLITIQUES POUR ÉLIMINER L'UTILISATION DES PRATIQUES DESTRUCTRICES ET NON DURABLES SUR LES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le but de cette partie du programme est de mettre en place des stratégies efficaces permettant de faire face aux mauvaises pratiques et méthodes de gestion. L'idée sera de démarrer la mise en place des plans de gestion tout en développant des activités de conservation et de gestion de la biodiversité à travers des interventions au niveau des Aires Marines Protégées. Les conclusions des différentes rencontres et discussions qui ont été initiées durant la première année du projet *USAID/COMFISH* ont fait ressortir l'impact réduit des nombreuses interventions des projets et programmes sur la conservation des ressources halieutiques et la dégradation continue des conditions de vie des communautés dépendant du secteur de la pêche malgré la présence importante des bailleurs dans le secteur de la pêche. Tous les acteurs s'accordent sur le fait que ces différentes interventions produiraient plus d'impacts si elles étaient plus coordonnées et basées sur une stratégie d'intervention plus cohérente encourageant la création ou l'identification de synergies dans les actions de terrain. C'est la raison pour laquelle, durant cette deuxième année, l'accent sera mis sur les stratégies à développer pour créer des synergies avec les partenaires impliqués dans l'aménagement des pêches au niveau local et sur la gestion des écosystèmes marins.

Aménagement des pêcheries et développement de synergies : Les CLPAs seront appuyés à mettre en place des conventions locales pour appuyer les plans de gestion sur les espèces prioritaires (**Sardinelles, Ethmalose, crevette, thiof**) et le développement des activités de suivi de la ressource et de conservation. Le projet se focalisera particulièrement sur l'évaluation de l'état de la mise en place et de la mise en œuvre de plans de gestion des stocks prioritaires tels que les sardinelles. Ainsi une étude biologique et socio-économique sur les pêcheries de sardinelles au Sénégal et dans la Sous-région sera effectuée. Cette activité de recherche aura pour objectif d'analyser l'impact de l'environnement sur la dynamique des populations de sardinelles dans la zone nord-ouest africaine. Pour cela, des données biologiques sur les sardinelles et des données sur l'environnement marin sont utilisées, en vue d'appliquer des méthodes relevant de la modélisation, en particulier les séries chronologiques, les corrélations statistiques, les modèles linéaires et non linéaires. Ces méthodes vont permettre d'explorer le rôle des fluctuations de l'environnement physique sur la variabilité saisonnière et interannuelle des populations de sardinelles.

En outre, même si le projet ne va travailler que sur une ou deux espèces pour la mise en place et la mise en œuvre de plans de gestion participatifs, un ensemble d'études sera conduit sur l'ensemble des espèces prioritaires sélectionnées en première année pour appuyer la recherche scientifique en mettant en place une base de données scientifiques fiable disponible pour l'ensemble des partenaires travaillant sur les autres espèces. En fonction des besoins et des lacunes identifiés, le projet définira son champ d'intervention. La base de données SIG (Système d'information géographique) démarrée en première année sera progressivement alimentée, complétée et mise à la disposition de tous les acteurs.

Parallèlement, pour aider les décideurs à mieux prendre en compte les aspects de la durabilité dans la gestion des ressources halieutiques, le projet va appuyer la mise en place d'un processus d'écocertification des stocks qui seront identifiés en fonction des priorités d'aménagement. Dans cette perspective, le projet va cette année organiser un atelier sur le renforcement des capacités des gestionnaires et acteurs de la pêche en MSC (Marine Stewardship Council). L'objectif de cet atelier est de fournir aux participants un aperçu du processus de la pré-évaluation et de l'évaluation totale,

les principes et leurs indicateurs de performance et d'autres alternatives qui peuvent être utilisées à la place du label de MSC pour démontrer la gestion durable des pêcheries. A la suite de cet atelier, le personnel de l'Université de Rhode Islandes travaillera en privé avec des groupes spécifiques pour déterminer la disponibilité de l'information existante, le besoin en termes de données et d'analyses supplémentaires, les exigences de gestion à satisfaire pour préparer le processus de pré-évaluation pour la certification MSC des pêcheries sénégalaises spécifiques.

Les principes du MSC intègrent une évaluation du statut des stocks et de l'intensité de pêche dans la pêcherie concernée, une revue de l'impact de la pêcherie sur l'écosystème y compris les captures accessoires. Cela implique également l'existence d'un système d'aménagement des pêches efficace qui applique le principe de précaution quand on considère l'évaluation scientifique du statut des stocks et de l'intensité de la pêche.

Pour mettre en œuvre cette composante les activités définies cette année comprendront :

- Une synthèse bibliographique sur la problématique des petits pélagiques ;
- Une estimation des indices d'abondance des **sardinelles** par GLM ;
- Un calcul d'indices environnementaux ;
- Une caractérisation de la variabilité spatio-temporelle de l'environnement ;
- Une modélisation de la relation entre l'abondance des stocks de sardinelles et les facteurs (corrélations, séries temporelles, GLM, GAM, etc) ;
- Un ensemble de consultations sur les connaissances scientifiques des espèces, des débarquements, de l'effort de pêche, de potentiel de pêche, ainsi que de la réalisation d'une synthèse bibliographique sur les stocks prioritaires ;
- Un ensemble d'études pour appuyer la mise en place d'une stratégie d'évaluation de l'effort de pêche et des captures faites par les pêcheurs sénégalais opérant dans la Sous-région et débarquant au Sénégal ;
- Une proposition d'études en appui à la mise en place d'une stratégie pour évaluer les effets de l'effort/capacité excessifs sur la biodiversité et sur la sécurité alimentaire (élaboration de TDRs) ;
- Un appui à la mise en place d'un programme d'utilisation de radar et photos aériens des systèmes MCS ('Monitoring, Control and Surveillance') pour calculer les volumes de pêche illégale dans les eaux sénégalaises ;
- Le démarrage d'études socioéconomiques pour appuyer la mise en place de plan d'aménagement de l'**ethmalose** et la **crevette** côtière au Sine Saloum dans le cadre du programme GIRMAC ;
- la réalisation de cartes SIG à partir de base de données sur les informations relatives aux stocks sélectionnés, aux CLPAs, aux unités de gouvernance administrative, etc) ;
- l'organisation d'un atelier de formation et de sensibilisation sur l'écocertification MSC pour les gestionnaires des pêcheries au Sénégal ;

Gestion des écosystèmes marins : Face à la vulnérabilité et aux problèmes de gestion des ressources halieutiques, le Sénégal s'est engagé en 2004, avec l'appui du WWF WAMER et de l'OCEANIUM, dans la création de cinq nouvelles Aires Marines Protégées (AMP) à Saint Louis, Cayar, Joal-Fadiouth, Abéné et Bamboung, comme outil de gestion des pêcheries.

Le décret présidentiel n° 2004-1408 du 04 novembre 2004, portant création de ces AMPs, a constitué un acte politique fort, couronnant l'aboutissement d'un long processus de concertation mené en collaboration avec les communautés locales et avec l'appui de plusieurs organisations œuvrant dans le domaine de la conservation, de la recherche et de la gestion des ressources marines.

Cette vague de création de ces nouvelles AMPs, qui vient renforcer celles qui ont été créées principalement vers les années 76 et 86, s'inscrit dans le sillage du Sommet Mondial pour le développement durable de Johannesburg (2002) qui a mis en exergue une fois de plus le rôle joué par les Aires Marines Protégées dans la conservation de la Biodiversité. Ce sommet a fortement recommandé la création de réseaux représentatifs couvrant 20 à 30 % des surfaces des océans à l'horizon 2012. De même, le Congrès Mondial sur les Parcs Nationaux de Durban (2003) et le Congrès Mondial sur les Aires Marines Protégées de Geelong-Australie (2005) ont considérablement contribué à accélérer la création de nouvelles aires marines protégées dans le monde en général.

Ce réseau d'AMPs a permis de protéger des sites ayant une valeur écologique, sociale, économique et favorisé la prise de conscience des acteurs locaux en faveur de la conservation et de la gestion durable des ressources marines et côtières. Toutefois, il présente plusieurs faiblesses et contraintes susceptibles de compromettre l'atteinte des objectifs qui leur sont assignés et leurs durabilités :

- l'insuffisance des mesures d'accompagnement et d'incitation à la reconversion des populations riveraines affectées négativement par les AMPs (absence de mécanismes de financement durable des AMPs et faiblesse des avantages socio-économiques tirés par les populations des AMPs) ;
- l'absence de cadre juridique et institutionnel pour la création et la gestion des AMPs ;
- l'insuffisance des moyens financiers affectés aux AMPs ;
- l'insuffisance de l'implication des acteurs à la base dans les processus de création et de gouvernance des AMPs (absence de solutions alternatives, faiblesse des capacités, faiblesse des processus de concertation) ;
- l'insuffisance de la surveillance des AMPs (équipements, logistique, personnel, système de motivation des surveillants locaux, faiblesse des capacités) ;
- l'insuffisance de la recherche, de la diffusion et valorisation des résultats (insuffisance et faible coordination des programmes de recherche, manque d'informations scientifiques et d'études de base, absence de système standardisé de suivi-évaluation de l'efficacité des AMP : méthodes, protocoles, indicateurs : faiblesse de la documentation sur les bénéfices économiques et biologiques des AMP) ;
- le déficit de Communication, d'Information et de Sensibilisation ;
- le déficit de planification et d'organisation (absence de méthodes de planification standardisées, démultiplication des initiatives de création d'AMP dans le cadre de projets et programmes sans coordination et planification intersectorielle) ;
- l'inexistence d'une typologie des AMP dans la législation nationale (Codes de pêche, environnement, décentralisation, etc.).

Au regard de la multiplicité de ces contraintes et en tenant compte de la dégradation des ressources marines et côtières, de la mobilité des pêcheurs, ainsi que des impacts des activités exogènes et des bénéfices produits par les AMPs et de la nécessité de conserver la structure et les fonctions des écosystèmes marins et côtiers, le Gouvernement du Sénégal, en partenariat avec ses partenaires (WWF WAMER, le WWF Italie, la Coopération italienne, APTE, Envi-Pêche, le programme GIRMaC/Banque Mondiale et la FIBA), a élaboré une Stratégie Nationale pour les AMPs afin d'encourager et d'appuyer la mise en place d'un réseau d'aires marines protégées cohérent et fonctionnel. Durant sa première année d'exécution, le projet *USAID/COMFISH* a appuyé la validation technique et l'approbation officielle de cette initiative par le Ministère de l'Economie Maritime et celui de l'Environnement.

La Stratégie Nationale pour les Aires Marines Protégées du Sénégal a identifié les trois axes stratégiques d'intervention ci-dessous :

Axe stratégique 1 : Renforcement institutionnel, création et gestion des AMPs ;

Axe stratégique 2 : Contribution des AMPs à la gestion durable des ressources halieutiques, à la conservation de la biodiversité marine et côtière et à l'amélioration des conditions et moyens d'existence des communautés locales ;

Axe stratégique 3 : Promotion de la recherche scientifique au service des AMPs.

Dans la deuxième année, le projet *USAID/COMFISH* compte appuyer la mise en œuvre de cette Stratégie, fruit d'une série de concertation de toutes les parties prenantes. Ainsi, les activités prioritaires suivantes, tirées du Cadre Logique de la Stratégie Nationale pour les AMPs, seront prises en charge par le projet *USAID/COMFISH* cette année. Certaines de ces activités (le balisage des AMP, l'appui de la mise en œuvre des plans de gestion des AMPs, etc) seront poursuivies durant la troisième année du projet. Une évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale sera conduite durant la dernière année du projet pour mesurer l'impact de cette stratégie sur la conservation de la biodiversité et l'amélioration de la gouvernance des pêcheries et le maintien ou l'amélioration des bénéfices socio-économiques des communautés vivants aux abords des AMPs visées par le projet. Pour cela des indicateurs biologiques, socio-économiques et de gouvernance seront mis en place durant cette deuxième année pour suivre et évaluer les effets (impacts) des AMPs.

En outre, une évaluation des besoins et la conception d'un programme de développement des compétences professionnelles sur les AMPs avec le Ministère des Pêche (Direction des Aires Communautaires) et le Ministère de l'Environnement basée sur le modèle de Certification du personnel des aires marines protégées (WIOCOMPAS) mis au point par le Centre de Ressources Côtières de l'Université de Rhode Island et l'Association de Sciences Marines de l'Océan Indien de l'Ouest, sera conduite. Sur la base leur évaluation de cette approche de développement du personnel, le projet va définir les étapes à mener par la suite.

Résultats de l'année :

Aménagement des pêcheries et développement de synergies

- Des connaissances biologiques et écologiques sur les sardinelles sont produites;
- La dynamique des populations de sardinelles dans la zone nord-ouest africaine est comprise;
- La variabilité spatio-temporelle de l'environnement côtier ouest africain est comprise;
- Les facteurs environnementaux clés qui influencent sur la dynamique des stocks de sardinelles exploités en Afrique de l'Ouest sont déterminés ;
- Des protocoles sont signés pour créer des synergies et des axes de collaboration avec les programmes et partenaires sur le terrain ;
- Les connaissances scientifiques sur les espèces/stocks prioritaires sont renforcées en appui à l'élaboration des conventions locales et à la mise en place des plans de gestion des ressources et de la capacité de pêche ;
- Des études socioéconomiques sont réalisées pour appuyer la mise en œuvre des plans d'aménagement sur la crevette côtière initiés par la Direction des Pêches ;
- Les CLPAs sont appuyés à réaliser la cartographie des zones et lieux de pêche pour une meilleure réalisation des conventions locales ;
- Les CLPAs de Joal, Mbour et Sindia sont appuyés dans la négociation et l'élaboration de trois conventions locales pour une gestion durable des ressources halieutiques ;
- Le plan de gestion de la sardinelle est finalisé dans les trois CLPAs ;

Gestion des écosystèmes marins

- Un atelier sur le MSC pour les gestionnaires des pêcheries au Sénégal est organisé ;
- Une stratégie et un plan de formation des gestionnaires des AMPs sont élaborés ;
- L'AMP de Cayar est balisé ;
- Le développement de l'écotourisme comme activité alternative de soutien à la gestion des AMPs de Joal-Fadiouth est appuyé ;
- Des indicateurs biologiques, socio-économiques et de gouvernance sont déterminés pour le suivi et l'évaluation de l'efficacité des AMPs comme outil de gestion des ressources halieutiques ;

Chronogramme

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
<i>Mettre en place des stratégies de collaboration et de synergie avec les programmes et partenaires</i>							
Préparer et signer des protocoles avec les autres partenaires et Programme intervenant dans la zone ciblée par le projet (stocks prioritaires)	X	X			DPM, CEP, COMO PECHE, COGEPAS, CRODT, IUPA	Vaque/ Niane/ Frédéric	Néant
Élaborer et valider un plan d'actions avec les programmes et partenaires intervenants dans les zones ciblées par le projet (sur les stocks prioritaires cf recommandations atelier)		X			DPM, COMO PECHE, COGEPAS, CRODT, etc.	Vaque/ Niane/ Frédéric	Néant
<i>Mettre en place une stratégie et mener des études pour appuyer l'aménagement et la gestion participatifs des pêcheries (améliorer la base de données scientifiques)</i>							
Extension de la restitution de l'atelier relatif au choix de stocks aux pratiques empiriques de gestion et aux UGDs à cinq autres CLPAs	X				WWF, DPM, CLPA, COPEM/FENAGIE	Vaque/ Niane	Néant
Mener des études sur les captures, l'effort de pêche et la surpêche au Sénégal (TDR 1)	X				WWF, DPM, CRODT	Chris/ Vaque	URI/FC
Mener des études relatives à l'évaluation et à la reconstitution des bases de données en matière de captures et d'effort de pêche au Sénégal (TDR 2)		X			WWF, DPM, CRODT, UBC	Chris/ Vaque	URI/FC
Appuyer la mise en place d'une stratégie pour aménager la capacité de Pêche (méthodologie FAO 1999) selon les besoins de la LPS (élaboration de TDRs et mise en œuvre)	X	X	X		DPM, CRODT, CEP	Chris/ Vaque	URI/FC
Appuyer la mise en place d'une stratégie pour évaluer la capacité/effort et les captures faites par les pêcheurs sénégalais opérants dans les eaux non sénégalaises et débarquants au Sénégal		X	X	X	DPM, CRODT CEP, WWF	Chris/ Vaque	URI/FC
Appuyer la mise en place d'une stratégie pour évaluer les effets de l'effort/capacité excessifs sur la biodiversité et sur la sécurité alimentaire			X	X	DPM CRODT CEP WWF	Chris/ Vaque	URI/FC

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
(élaboration de TDRs 3, 4)							
Appuyer la mise en place d'un programme d'utilisation de radars et photos aériens donnés des systèmes MCS pour calculer les volumes de pêche illégaux dans les eaux sénégalaises	X	X	X	X	DPM, DSPS Coast Guard/Armade du Senegal	Chris/Vaque/Frédéric	Tobey
Démarrer des études socio-économiques en appui à la mise en place de plan d'aménagement de l'ethmalose et la crevette côtière au Sine Saloum	X				DPM, URI	Chris/Vaque/Niane	Najih
Réaliser des cartes SIG à partir de bases de données sur les informations relatives aux stocks sélectionnés, aux CLPAs appuyés par le projet, aux unités de la gouvernance administrative, etc	X				DPM, CLPA, CSE, CRODT, Partenaires	Vaque/Niane/Frédéric	Najih
Réaliser une synthèse bibliographique sur les stocks prioritaires d' <i>USAID/COMFISH</i> et formuler des objectifs de gestion à partir des connaissances existantes	X				DPM, CLPA, Consultant WWF, CRODT	Vaque/Niane/Frédéric	Najih
<i>Démarrage des conventions locales pour une gestion durable de la ressource</i>							
Etude bio socio-économique sur les pêcheries de sardinelles au Sénégal et dans la Sous-région		X	X		DPM, CRODT CEP, IUPA, Consultants locaux	Chris/Vaque/Niane	Najih
Informers les autorités administratives et locales	X				CLPA, Collec. Locales, services techniques des pêches, Autorités administratives	Vaque/Niane	Néant
Signature de protocoles de collaboration entre <i>USAID/COMFISH</i> et les acteurs clés	X	X			CLPA, Collec. Locales, DPM	Vaque/Niane/Khady/Frédéric	Tobey
Mise en place d'un comité de pilotage sous la responsabilité du CLPA		X			CLPA, Collectivités locales, Services techniques	Vaque/Niane/Frédéric	Néant
Sélection d'animateurs locaux pour la convention locale		X			CLPA, Collectivités locales, Services techniques	Vaque/Niane	Néant
Confection d'un plan d'actions pour		X			CLPA,	Vaque/	Néant

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
l'élaboration de la convention locale					Partenaires, Services techniques, CSE	Niane/ Frédéric	
Etat des lieux de la gestion des ressources halieutiques et élaboration de document		X	X		CLPA, CSE CL, Services techniques, ENDA GP	Vaque/ Niane	Néant
Elaboration d'une cartographie des pêcheries (Stocks et lieux de pêche) et du littoral		X	X		CLPA, CL, Services techniques, CSE	Vaque/ Niane/ Frédéric	Najih
Vérification des unités cartographiées sur le terrain		X	X		CLPA, CL, Services techniques, CSE	Vaque/ Niane/ Frédéric	Néant
Elaboration des règles au niveau des villages ou zones			X		CLPA, CL, Services techniques, ENDA GP	Vaque/ Niane	Néant
Harmonisation et validation des règles de la convention locale			X		CL, CLPA, Acteurs, ENDA, DPM, GAIPES (si nécessaire)	Vaque/ Niane/ Khady	Néant
Délibération et approbation de la convention locale			X	X	CLPA	Vaque/ Niane/ Khady/ Frédéric	Néant
Approbation de la Convention Locale par le Ministre Chargé des Pêches				X	MEM/DPM	Vaque/ Niane/ Khady/ Frédéric	Néant
Mise en place d'un dispositif de surveillance				X	CLPA Services techniques	Vaque/ Niane	Néant
Elaboration de plans de gestions				X	CLPA, Services techniques, ENDA, WWF, CSE, Partenaires	Chris/ Vaque/ Niane/ Frédéric	Néant
Vulgarisation de la convention locale				X	CL, CLPA, GP, populations, Comité de pilotage,	Vaque/ Niane/ Frédéric/ Khady	Néant

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
					Services tech., Animateurs		
Elaboration et mise en œuvre du plan de travail annuel lié à la convention locale (mise en œuvre des plans de gestion)				X	CLPA, CL, GP, Services techniques	Chris/ Vaque/ Niane/ Khady	Néant
Atelier d'identification d'une stratégie pour appuyer le Plan d'Aménagement Durable de la sardinelle du Sénégal et de l'Afrique Occidentale				X	CLPA, Services techn., ENDA, WWF, CSE, Partenaires	Chris	Najih
Suivi de la ressource							
Mettre en place un système de collecte de données sur la sardinelle, la crevette et le Thiof		X	X	X	URI, CEP, CRODT, IUPA, DPM IRD/IFAN	Vaque/ Niane/ Chris	Najih
Organiser un atelier pour la préparation des pêcheries sénégalaises à la certification du Marine Stewardship Council (MSC) pour l'instauration de la durabilité dans la gestion des pêcheries.		X	X	X	CEP, WWF CRODT, IUPA, DPM	Vaque/ Niane/ Chris	URI/FC
Gestion des Ecosystèmes marins							
Participer au « WIOMSA MPA Professional Development Assessment »		X			WWF, DPM, DAC, DEEC, etc	Chris	Tobey
Elaborer une stratégie et un plan de formation des gestionnaires des AMPs	X				WWF et partenaires	Chris	Néant
Conduire une étude diagnostique sur les lacunes et contraintes du système de gestion actuel des AMPs dans les sites du projet <i>USAID/COMFISH</i>		X	X		WWF et partenaire	Chris	Tobey
Réaliser une étude sur le suivi des balises à Joal Fadiouth	X				WWF et partenaires	Chris	Castro
Conduire une étude de faisabilité technique et financière du balisage des trois AMPs (Cayar, Bamboung, Abéné)		X			WWF et partenaires	Chris	Tobey
Réaliser le balisage de l'APM de Cayar basé sur un zonage participatif en tenant compte des normes de navigabilité et de sécurité			X	X	WWF/ Fares et Balises et partenaires	Chris	URI/FC
Mettre en place et rendre fonctionnel un Conseil Scientifique National pour les AMPs au Sénégal			X	X	WWF et partenaires	Chris/ Niane/ Frédéric	Néant
Organiser un groupe de travail pour favoriser l'intégration des processus d'établissement et de gestion des AMPs dans les politiques de pêche et l'adaptation aux changements climatiques			X		WWF et partenaires	Chris/ Frédéric	Tobey

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
Appuyer le développement de l'écotourisme comme activité alternative de soutien à la gestion des AMPs de Joal-Fadiouth			X	X	WWF et partenaires	Khady/ Frédéric	Tobey
Suivre et évaluer les effets (impacts) des AMPs sur la base d'indicateurs biologiques, socio-économiques et de gouvernance	X	X	X	X	WWF et partenaires	Chris/ Vaque	Najih

4.3 L'ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES VULNÉRABLES POUR L'ADAPTATION AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques sont une réalité et vont s'intensifier d'année en année. Ils peuvent avoir des impacts considérables sur le secteur de la pêche, la biodiversité côtière et marine, les habitats, les infrastructures côtières et les communautés côtières. Ces impacts, directs ou indirects, peuvent affecter les objectifs de mise en place de plans d'aménagement ou de gestion pour une pêche durable. Ils peuvent inclure des changements dans la pluviométrie, la salinisation des sols, le surpeuplement des zones côtières (le déplacement des personnes des terres d'agriculture vers la côte) contribuant ainsi à accroître l'effort de pêche etc. Les impacts directs des changements climatiques sont entre autres : l'érosion côtière, la perte d'habitats associée, la montée du niveau de la mer, les tempêtes marines, l'intrusion d'eau salée dans les couches aquifères côtières etc. Les activités déroulées durant la première année ont permis au projet *USAID/COMFISH* de produire un guide sur la méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité des communautés côtières des sites du projet au changement climatique. Ce guide élaboré par ENDA/ENERGIE sera validé cette année par l'ensemble des acteurs concernés et va servir de base pour l'évaluation de la vulnérabilité et la planification de l'adaptation aux changements climatiques dans les sites spécifiques du projet (les communautés de pêche impliquées dans la sélection des stocks retenus pour l'aménagement des pêcheries). En outre Les activités définies cette année incluront également :

- Le renforcement des capacités des formateurs, des partenaires (ENDA, etc) et des acteurs sur les questions de changements climatiques ; dans cette perspective, il est prévu d'organiser un cours avec l'appui de consultants (URI/CRC) sur le processus d'identification de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques ;
- la finalisation au niveau des CLPAs ciblés de l'évaluation de la vulnérabilité des populations côtières par rapport aux changements climatiques à travers des focus group suivi d'un atelier d'évaluation sur la vulnérabilité et les adaptations possibles des populations côtières.
- L'appui à six CLPAs ciblés dans la définition de mesures d'adaptation aux changements climatiques ; l'objectif étant de proposer des mesures d'adaptation qui leur permettent de faire face à la vulnérabilité actuelle mais aussi de prendre en compte les risques climatiques futurs,
- L'élaboration avec les acteurs d'un plan d'actions intégrant les stratégies d'adaptation aux changements climatiques au niveau de leurs localités ;
- Une rencontre avec les représentants de la DPM, des CLPs, CLPAs, CoMNAC (Comité national sur la changement climatique), la DEEC et d'autres structures pour examiner la problématique des changements climatiques et les leçons apprises dans les communautés de

pêcheurs mais aussi discuter de la nécessité d'intégration de la question des changements climatiques dans la politique sectorielle de la pêche.

Résultats de l'année

- Des évaluations de la vulnérabilité des communautés côtières sont faites ;
- Des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sont développées et un plan d'actions élaboré par les communautés avec l'appui du projet ;
- Des discussions sont menées avec le MEM et ME sur la nécessité d'intégrer la question des changements climatiques dans la politique sectorielle de la pêche ;
- Les capacités des formateurs et des acteurs sur les questions de changements climatiques sont renforcées sur le plan national et au niveau des 6 CLPAs ciblés par le projet.

Chronogramme

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
Changement climatique							
Réaliser une cartographie relative aux changements climatiques (pluviométrie et niveau de la mer, scénario)	X	X	X	X	CSE, ENDA Energie, DEEC, ACCC, BANAFABA	Vaque/Niane/P M	Najih
Créer des synergies sur les initiatives en cours sur les changements climatiques		X			ENDA ENERGIE DEEC/ACCC/UE/BM Ba Naafa	Vaque Niane	Néant
Valider le guide d'évaluation sur la vulnérabilité proposé par ENDA	X				ENDA ENERGIE DEEC, ACCC, DPM, WWF, CLPA, CoMNAC	Vaque/Niane	Tobey
Organiser des ateliers locaux d'évaluation de la vulnérabilité et de planification des stratégies d'adaptation pour les populations côtières au niveau de 6 CLPAs		X			ENDA, DPM, CLPA	Vaque/Niane	Tobey/Stevens
Organiser un atelier national de restitution des résultats sur l'évaluation et la planification de l'adaptation au CC en partenariat avec la DPM et la DEEC			X	X	ENDA ENERGIE DEEC, ACCC, DPM, WWF, CLPA, CoMNAC	Niane/Vaque	Rubinoff
Initier des discussions avec la DPM sur la nécessité d'intégration de la question des changements climatiques dans la politique sectorielle de la pêche			X	X	ENDA ENERGIE, DEEC	Vaque/Niane	Néant
Organiser un cours relatif au processus	X				ENDA	Chris/	CRC/

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
d'identification de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques					ENERGIE, DEEC, acteurs et partenaires	Khady	URI

4.4 LA GESTION DURABLE DES PÊCHERIES FAVORISE L'AUGMENTATION DES BÉNÉFICES SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES AU PROFIT DES COMMUNAUTÉS DE PÊCHEURS

Trois aspects seront pris en charge dans cette composante : il s'agit de l'analyse de la chaîne des valeurs, de l'amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques dans les sites d'intervention du projet et de l'évaluation de la perception des communautés côtières sur l'état de leur bien-être social.

Analyse de la chaînes des valeurs : L'analyse des chaînes de valeurs permet d'identifier les points d'entrée et les possibilités d'augmentation des profits et l'équité sur tout le long de la chaîne des valeurs (du point de débarquement du poisson aux sites de transformation, le transport, aux sites de ventes). Le projet USAID/COMFISH mettra particulièrement l'accent sur l'augmentation de la valeur ajoutée de la pêche à petite échelle et des femmes transformatrices traditionnelles. Le but de l'étude est de procéder à l'analyse approfondie de la chaîne de valeur des principaux produits de la pêche artisanale dans la Petite Côte, le Saloum et la zone de Cayar en particulier. Pour cette année, les espèces ciblées par cette étude sont : les sardinelles et la crevette côtière.

L'étude intégrera les problèmes liés à la pêche des espèces précitées, leurs transformations, leurs commercialisations, la saisonnalité de la pêche. Les aspects genre ainsi que les spécificités des produits de la pêche par apport aux secteurs de l'économie seront pris en compte.

En plus de la chaîne de valeur économique, l'étude intégrera une partie environnementale dont le but est de mieux cerner l'impact des types de pêche et de transformation sur l'environnement. Ceci permettra de mettre en place un plan de mitigation des gaz en particulier le CO₂ à effet de serres produit au cours de la transformation, du traitement et de la conservation des produits halieutiques. Cette initiative contribuera à la mise en place de mesures d'adaptation aux **changements climatiques**. Cette partie est une première étape vers la certification de pêcheries. Les termes de référence pour l'analyse de la chaîne de valeurs incluront les éléments suivants :

- Une prise en compte des aspects genre de la chaîne des valeurs pour l'élaboration de plans d'actions qui identifient les opportunités pour les femmes entrepreneurs ;
- Une revue des besoins et des possibilités de la chaîne du froid, les pratiques à bord de la qualité, les techniques de conservation (éviscération, saignement, glacières isothermes, fours de fumage, fermentation, etc.), l'eau et les conditions d'hygiène et de salubrité dans les sites de débarquement et de transformation des produits halieutiques ;
- L'identification d'un à deux sites de débarquement (y compris Cayar) pour tester la faisabilité de la labellisation d'un produit de la pêche avec des critères clairs de traçabilité (un produit obtient de la valeur ajoutée lorsque sa traçabilité peut être établie du site de débarquement respectant les normes de salubrité, d'hygiène et de qualité et utilisant des bonnes pratiques du navire de pêche au marché) ;
- L'analyse de la chaîne des valeurs prendra en considération également les aspects économiques et de tarification, ainsi que de la consommation d'énergie, la production de CO₂ et sa

contribution à la contamination industrielle du Sénégal, de la distanciation de l'information et des pouvoirs (qui contrôle qui?) à travers la chaîne de marché.

Amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques : Au Sénégal, environ 35 à 40% des débarquements sont transformés de manière artisanale sur plusieurs sites du littoral coïncidant aux sites d'intervention du projet (Mbour, Joal et Cayar). Différentes techniques artisanales sont utilisées dont le poisson braisé-séché ou *kejax*¹. Fait à partir de petits pélagiques notamment la sardinelle – qui fait partie des stocks prioritaires du projet –, le *kejax* représente le produit phare de la transformation artisanale du poisson au Sénégal de par ses volumes importants (près de 67 % de l'ensemble des volumes transformés), ses exigences en matières premières (produits frais), en espèces (uniquement de la sardinelle) et de la main d'œuvre féminine importante qu'il mobilise. De plus, le produit est bien ancré dans les habitudes alimentaires des sénégalais d'autant plus qu'il n'est pas utilisé comme condiment contrairement aux autres produits transformés artisanalement mais comme base protéique des plats qu'il accompagne et constitue ainsi une source de protéines importante. Son développement n'est plus lié seulement à un besoin de conservation mais à des exigences à la fois alimentaires, sociales, économiques et même culturelles. Conscients de l'importance du secteur dans la valorisation des captures artisanales surtout des pélagiques, la lutte contre le chômage féminin et la pauvreté dans les communautés côtières, les acteurs au développement (Etats, ONGs, associations de développement, société civile, etc.) orientent de plus en plus leurs actions sur les meilleures valorisations des produits transformés surtout le *kejax*.

C'est dans ce cadre que le projet *USAID/COMFISH* va appuyer ce volet important répondant ainsi à une préoccupation majeure du gouvernement du Sénégal dans la mesure où la valorisation des produits halieutiques constitue l'un des axes stratégiques de la lettre de Politique Sectorielle de la pêche et de l'Aquaculture (LPS). L'objectif du projet *USAID/COMFISH* est d'appuyer le secteur de la transformation dans l'ensemble des sites d'intervention du projet. Toutefois durant la deuxième année, le projet va se focaliser à **Cayar** et en fonction des résultats obtenus continuer dans les autres sites les années suivantes. Ces interventions vont permettre au projet de toucher directement une frange marginalisée des communautés de pêcheurs (les femmes) et de procurer ainsi un impact considérable et visible sur le terrain.

Cayar va constituer un site test pour le projet. En effet, la transformation artisanale du poisson occupe près de 60 % de la population féminine active de Cayar. La production à Cayar est de plus en plus dominée par le *kejax* (90 % des produits transformés). Celui-ci génère d'importants revenus à cause de l'existence de débouchés de plus en plus élargis au niveau national, sous-régional voire même international.

En effet, le *kejax* de Cayar bénéficie de plusieurs atouts (AMP, modèle de pêche responsable, forte organisation des femmes) qui peuvent être exploités pour labelliser le produit et améliorer la compétitivité et la percée dans les marchés nationaux et internationaux. Cependant, les mauvaises conditions de transformation artisanale du poisson et la non maîtrise des circuits de commercialisation (d'ailleurs communes à tous les sites de transformation) constituent les contraintes majeures qui menacent la durabilité de l'activité dans la zone.

Face à ce constat, le projet *USAID/COMFISH* va appuyer la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités d'un projet « **Appui aux femmes formatrices pour une meilleure valorisation de la sardinelle braisée-séchée ou *kejax*** », développé par l'association Assainissement Pêche Tourisme Environnement (APTE), en partenariat avec le COPEM, le WWF, le Département de Biologie Animale de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Dakar, l'Institut de Technologie

¹ Le *kejax* correspond à la sardinelle braisée-séchée.

Alimentaire (ITA), le laboratoire HIDAOA (Hygiène et Industrie Des Aliments d'Origine Animale) de l'Ecole Vétérinaire pour valoriser les atouts du *kejax* et améliorer les conditions de commercialisation du produit.

Cette initiative vise entre autres, à :

- Réduire la pauvreté et la vulnérabilité des femmes transformatrices à Cayar ;
- Mieux valoriser les produits halieutiques ;
- Accroître la participation des femmes dans la conservation des ressources ;
- Améliorer à travers des activités compatibles avec la conservation de l'environnement les moyens et les conditions d'existence des femmes vivant à Cayar.

Parallèlement, pour mesurer l'impact du projet sur l'amélioration du bien-être social des communautés de pêcheurs des sites d'intervention du projet, une étude sera menée au début du projet, à mi-parcours et à la fin du projet. Cette année, un état de référence sera fait sur le sentiment ou la perception des acteurs sur l'état de leur bien être social. Ceci permettra de voir la perception des communautés vivants sur les sites du projet sur l'efficacité de ce dernier sur le domaine social, comparé aux autres sites où le projet n'est pas intervenu ou n'ayant pas reçu d'interventions d'autres bailleurs.

Résultats de l'année :

- Mener une étude sur les chaînes de valeur fournissant :
 - Une bonne connaissance des contraintes et des opportunités de la filière pour les produits halieutiques ciblés par l'étude ;
 - Une meilleure connaissance de la formation des coûts des produits ciblés ;
 - La conception d'une offre de produits conforme au niveau d'acceptation requis par les consommateurs, aux exigences de qualité des produits, au prix d'achat et aux goûts ainsi qu'aux habitudes alimentaires et aux comportements d'achat des consommateurs des marchés traditionnels et émergents ;
 - La formulation de recommandations pour la compétitivité des produits ciblés dans leurs marchés de prédilection ;
 - Une meilleure connaissance de l'impact de l'exploitation de ces produits sur l'environnement.
- L'Unité de transformation du Gie Manetoulaye Guène est réaménagée et équipée selon les normes requises ;
- Les contraintes liées aux bonnes pratiques de transformation sont connues et améliorées ;
- Des sessions de formation en hygiène et qualité, en alphabétisation et en leadership sont organisées.
- Un état de référence sur le sentiment ou la perception des acteurs sur l'état de leur bien-être social est fait.
- Un état de référence pour mesurer la performance économique des pêcheries sur la base des stocks sélectionnés grâce à l'outil "scorecard" développé par l'URI et la Banque Mondial, est réalisé.

Chronogramme

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
Chaîne des valeurs							
Démarrer les études pour la chaîne des valeurs économique sur la sardinelle et la crevette côtière		X			DPM, CEP, DITP, Consultants	Vaque/ Niane/ Chris	Université de Suède/ Tobey
Démarrer l'étude de la chaîne des valeurs sur l'énergie éco systémique et bioéconomique sur la sardinelle et la crevette côtière	X				DPM, IDEE Casamance, SIK Consultants, CRODT, IUPA, DEEC	Vaque/ Niane/ Chris	Tobey
Les pratiques de transformation et de conservation sont améliorées							
Réaliser des études microbiologiques sur les produits transformés et les intrants		X			APTE, UCAD, ITA/école vétérinaire, HIDAOA, Femmes tranf., DPM	Khady/ Vaque	Néant
Standardiser les méthodes de transformation et veiller à leur application		X	X	X	APTE, UCAD, ITA, école vétérinaire, HIDAOA, Femmes tranf., DPM	Khady/ Vaque	Néant
Créer les conditions de la mise en place d'un label <i>kejax de Cayar</i>				X	APTE, UCAD, ITA, école vétérinaire, HIDAOA, Femmes tranf., DPM	Khady/ Vaque/ Frédéric	Castro
Mettre en place un mécanisme d'utilisation rationnelle d'eau potable			X		APTE, SDE, DPM, etc	Niane/ Frédéric	Néant
Appuyer la mise en place et l'application d'un code de conduite consensuel			X	X	APTE, UCAD, ITA, école vétérinaire, HIDAOA, Femmes tranf., DPM	Niane/ Frédéric	Néant

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
Identifier les besoins en formation en hygiène et qualité (normes sanitaires en vigueur)			X		APTE, UCAD, ITA, école vétérinaire, HIDAOA, Femmes tranf., DPM	Niane	Néant
Redynamiser les comités de salubrité et mettre en place des unités de collecte et de valorisation des déchets			X	X	APTE, DPM, Coll. Locales, et partenaires	Niane/ Frédéric	Néant
Le site de transformation est doté d'équipements et d'installations appropriées							
Réaliser un audit sur : 1) l'aptitude des équipements du site à répondre aux exigences sanitaires ; 2) la mesure des capacités de production et la capacité à répondre aux évolutions de l'activité ; 3) le niveau de respect des bonnes pratiques d'hygiène par les acteurs de la transformation ; 4) le niveau de respect des exigences environnementaux ; 4) l'identification des investissements prioritaires pour une mise à niveau ; 5) l'analyse des poste clé de charge	X	X			APTE, HIDAOA et partenaires	Niane/ Vaque	Néant
Réaménager l'unité de production du GIE « Mantoulaye Guène » pour le comité restreint de gestion de l'aire de transformation	X	X	X	X	APTE, DPM, Coll. Locales et partenaires	Niane/ Frédéric	Néant
Doter les femmes des matériels de parage			X	X	APTE, DPM, Coll. Locales et partenaires	Niane/ Frédéric	Néant
Construire des magasins de stockage adaptés			X	X	APTE, DPM, Coll. Locales et partenaires	Niane/ Frédéric	Néant
Les conditions d'approvisionnement en matières premières et en intrants sont améliorées							
Appuyer la mise en place d'une unité de conservation de la matière première dans le site de transformation			X	X		Niane	Néant
Les circuits de commercialisation sont mieux identifiés et exploités							
Organiser des sessions de formation pour le conditionnement			X	X	FENAGIE, APTE et partenaires	Niane	Néant
Appui à l'achat de matériels de conditionnement			X	X	FENAGIE, APTE et partenaires	Niane/ Khady	Néant
Les capacités des femmes sont renforcées							

Activités	Exercice 2012				Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
Organiser des sessions de formation en alphabétisation			X	X	FENAGIE, COPEM, APTE et partenaires	Niane/ Khady	Néant
Organiser des sessions de formation en leadership (renforcer les pouvoirs de décision et leur engagement dans la conservation des ressources)		X	X		FENAGIE, COPEM, APTE et partenaires	Niane/ Khady	Néant
La perception des communautés sur leur bien-être est évaluée							
Faire un état de référence de la perception des communautés de pêcheurs sur leur bien-être social	X	X			Consultant, Apte, FENAGIE, COPEM et partenaires	Vaque	Crawford/ Najih

5. GESTION DU PROJET

5.1 PARTENAIRES STRATÉGIQUES ET CLIENTS

Bien que l'Université de Rhode Island (URI) soit l'organe principal de mise en œuvre et de gestion du projet *USAID/COMFISH* et responsable du reportage financier à l'*USAID/Sénégal*, les principaux clients du projet sont les organes de gouvernance de l'Etat, les institutions de recherche et de l'enseignement. Le seul moyen, d'assurer un succès à long terme et une durabilité des réformes de la pêche au Sénégal, est de faire de sorte que ces agences nationales et leurs démembrés au niveau local acquièrent les capacités pour pérenniser à la fin du projet, l'engagement et l'appui (politique, technique, et financier) à la mise en œuvre des réformes et des approches nouvelles apportées tout au long du projet. Le projet *USAID/COMFISH* aidera à renforcer ces agences à travers l'approche d'apprentissage par la pratique. De même, le projet travaillera avec la société civile et le secteur privé qui constituent également un maillon clé pour la durabilité. D'autres organisations régionales, nationales et locales vont jouer aussi un rôle déterminant dans la recherche de partenariat pour la mise en œuvre des activités du projet. Les principaux partenaires de mise en œuvre du projet ainsi que leurs rôles dans les activités de la deuxième année sont décrits ci-dessous. La plupart de ces institutions sont également des bénéficiaires du projet et recevront, à ce titre, des fonds leur permettant d'exécuter un certain nombre d'activités mentionnées dans la description des activités du plan de travail ci-dessous.

Ministère de l'Économie Maritime, de la Pêche, et du Transport Maritime (MEM) : Le Ministère de l'Économie Maritime, de la Pêche, et du Transport Maritime (MEM) est principalement responsable de la gestion des ressources halieutiques au Sénégal. Dans ce Ministère, le projet travaillera essentiellement avec la Direction des Pêches Maritimes (DPM), qui est responsable de la mise en place de règles de gestion et des institutions locales de cogestion. Le projet travaillera également au besoin avec la Direction des Industries de Transformation de Pêche (DITP), qui joue un rôle importants dans l'exportation et le contrôle de qualité des produits halieutiques, la valeur ajoutée et l'emballage ; la Direction de la Protection des Pêches et de la Surveillance (DPSP), qui est responsable de suivi, contrôle et la surveillance de l'application de la législation des pêches et du développement d'initiatives de cogestion avec les institutions locales de cogestion (CLPAs) ; la Cellule

d'Etudes et de Planification (CEP) qui, de par son rattachement direct au Cabinet occupe une position transversale. Elle est chargée entre autres : de Piloter les études prospectives préparatoires aux politiques et stratégie de développement durable du secteur maritime ; d'assurer le suivi de la préparation et de l'élaboration des plans, projets et programmes du secteur et de veiller à leur cohérence ; de suivre l'exécution et d'assurer l'évaluation de la mise en œuvre des programmes et projets du Département ; d'organiser et de gérer les flux d'informations sur le secteur ; d'assurer la coordination de toutes les activités de planification au sein du Département ; d'assurer le suivi économique du secteur maritime ; de jouer le rôle d'interlocuteur des services compétents des ministères et des organisations internationales compétentes en matière d'études et de planification dans le domaine maritime. En outre la Direction des Aires Communautaires (DAC) (chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière d'aménagement, de gestion et de développement d'un réseau national intégré et cohérent d'aires communautaires, d'aires marines protégées et de récifs artificiels) sera impliquée dans la plupart des activités relatives à la gestion des écosystèmes marins et côtiers. Conformément à la demande de la DPM la coordination du projet sera rattachée au Bureau de la gestion et de la gouvernance et le point focal sera le chef de cette Division.

La Direction des Pêches Maritimes et les communautés de la pêche sont les principaux bénéficiaires du projet. La DPM est l'entité étatique responsable de la gestion des pêches maritimes. Ainsi, il est primordial d'établir dès le début du projet un solide partenariat avec cette entité et de définir de manière claire les rôles et responsabilités. Ainsi, en partenariat avec l'Unité de Coordination National du Projet (UCNP), la DPM coordonnera la mise en œuvre de certaines activités du projet qui sont entre autres:

- Le lancement du projet;
- L'évaluation du cadre juridique et institutionnel actuel de la cogestion, les actions nécessaires pour la mise en place de mécanismes de financement durable des CLPAs, l'état de référence sur les capacités et les besoins de gouvernance des CLPAs;
- La préparation des termes de référence pour la descriptions/profils des pêcheries;
- La mise en place du comité de pilotage du projet;
- Le suivi et l'évaluation de la performance du projet.

Le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (ME) est responsable de la gestion des aires protégées y compris certains parcs côtiers et marins (la Direction des Parcs Nationaux), de la coordination des initiatives et réponses aux changements climatiques à travers la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC). Leur rôle dans ce projet est tout aussi important par rapport aux aspects conservation marine et changement climatique. Si leur rôle a été déterminant durant la première année d'exécution du projet dans la finalisation et l'adoption formelle de la stratégie nationale sur les AMPs, pendant la deuxième cette institution sera un partenaire clé dans les activités relatives aux changements climatiques et à la conservation de la biodiversité. Le WWF et ENDA ENERGIE vont coordonner étroitement avec ce Ministère dans le déroulement de ces activités.

L'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA) : l'IUPA est un institut régional de formation et de recherche de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) qui se concentre sur les questions de la pêche et de l'aquaculture. Sa mission est de former des managers des spécialistes de haut niveau dans divers domaines de la science, la technologie, et la gestion de la pêche, de l'aquaculture et des écosystèmes aquatiques côtiers. Leur rôle dans le projet sera d'aider à l'application des stratégies de développement des ressources humaines, la recherche appliquée et les études techniques, ainsi que dans le développement et le pilotage d'un programme de recherche-action. Ce programme va impliquer la Recherche, l'Administration des pêches, l'Université, la société civile, les acteurs etc.

Toutefois, l'IUPA sera impliqué dans la tenue d'un certain nombre de réunions importantes tels que l'élaboration de termes de référence pour le profil/description des pêcheries.

Centre de Suivi Ecologique (CSE) : La mission du Centre de Suivi Ecologique (CSE) est de collecter, traiter, analyser et diffuser des données et des informations sur les ressources naturelles d'un secteur à l'aide d'une technologie spatiale pour l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Les services du CSE comprennent le suivi environnemental, la gestion des ressources naturelles et les études environnementales, la cartographie et le développement de systèmes d'information et formations en géomatiques. Le CSE a également d'autres domaines d'expertise tels que les systèmes d'information géographique (SIG), la climatologie, la télédétection, l'agriculture, la socio-économie et l'hydrologie. Le CSE sera impliqué dans le développement d'une base de données SIG et des cartes pour le projet; il sera aussi impliqué dans un certain nombre d'études techniques y compris l'intégration des connaissances écologiques locales dans la caractérisation des pêcheries sélectionnées pour le développement des plans de gestion, ainsi que sur certains aspects de l'évaluation de la vulnérabilité et la planification de l'adaptation aux changements climatiques et de l'identification de zones ou d'effets d'importance biologique. Le CSE joue un rôle important dans la cartographie spatiale des principaux stocks du pays et les interventions des différents bailleurs sur la pêche, la localisation et les juridictions des CLPAs existants et les administrations de gouvernance locale des zones d'intervention du projet.

Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT) : Le CRODT est sous la tutelle de l'Institut de Recherche Agriculture du Sénégal (ISRA). Son but est d'intégrer la recherche biologique, économique et sociologique dans la gestion nationale des ressources aquatiques naturelles vivantes. Ces recherches sont menées dans le cadre des programmes d'études thématiques, y compris des programmes qui se focalisent sur la pêche industrielle, les chalutiers, sardiniers et thoniers. Le CRODT mène également des études sur l'évaluation des stocks de poissons, la pêche artisanale, l'environnement et la socio-économie du système sénégalais de pêche. Le CRODT fera une synthèse de la documentation relative au statut des stocks de poissons et d'ateliers afférents, une évaluation des systèmes de gestion de l'information sur les stocks de poissons et des besoins et interviendra également dans l'évaluation de la vulnérabilité des stocks de poissons tels que les sardinelles et les démersaux par rapport aux changements climatiques. Le CRODT, en collaboration avec la DPM et l'UPIA, va former un noyau dur dans la mise en place de systèmes d'informations fiables et de gestion des capacités de pêche au Sénégal.

Fonds Mondial pour la Nature (WWF) : Le bureau Programme du WWF pour l'Ecorégion Marine de l'Afrique de l'Ouest promeut la gestion durable de ressources naturelles en Afrique de l'Ouest. Son programme de conservation est focalisé sur les acteurs, s'assurant que toutes les interventions répondent aux besoins locaux sont mises en œuvre avec une implication d'un large éventail d'acteurs allant de la base au niveau le plus élevé des décisions. L'approche écosystémique utilisée dans la gestion des pêcheries permet d'assurer que les besoins des espèces ciblées à toutes les phases de leur vie soient pris en compte plutôt que de se concentrant uniquement sur la gestion des stocks et des quotas. Le WWF promeut également l'intégration de la gestion de la pêche dans un contexte social beaucoup plus large abordant des questions liées à l'hygiène, l'assainissement, la réduction de la pollution et la sensibilisation du public. Le WWF-WAMER a aidé à la mise en place et au renforcement des efforts pour la pêche durable au Sénégal à travers un appui technique direct sur le terrain et pour la promotion de changements sur la législation sénégalaise permettant la création des CLPAs. Le WWF est un partenaire de mise en œuvre des initiatives de pêche du Programme Wula Nafaa de l'USAID et est le principal partenaire de mise en œuvre de l'Université de Rhode Island (URI) pour le Projet de l'USAID pour l'Afrique de l'Ouest Ba Nafaa, sur la pêche durable basé en Gambie. Le WWF, en collaboration avec la DPM, la DAC, le CRODT, ENDA et la société civile, coordonnera la mise en œuvre des activités sur les Aires Marines Protégées et va contribuer aux activités importantes de ren-

forcement des capacités institutionnelles et des acteurs. Le WWF va également aider dans l'élaboration de la stratégie sur les questions genre et des stratégies de renforcement des capacités institutionnelles.

Énergie pour Environnement et Développement pour l'Afrique de l'Ouest (ENDA): ENDA travaille au Sénégal et dans l'ensemble de l'Afrique de l'ouest pour renforcer les capacités dans le domaine des changements climatiques et de création de sources d'énergie alternatives. ENDA Énergie participe au projet de Kyoto sur « Think Global Act Local » et à la formation des acteurs locaux sur les techniques d'enquête pour le calcul du carbone séquestré dans les forêts choisies. En outre, ENDA aide à développer des petites entreprises dans les zones rurales qui promeuvent le rendement énergétique et l'énergie renouvelable. Pendant la deuxième année, ENDA va coordonner, en collaboration avec la DEEC, le CRODT et d'autres partenaires, les activités relatives à l'évaluation de la vulnérabilité des populations côtières et de la planification de l'adaptation aux changements climatiques.

Fédération Nationale des GIE de Pêche (FENAGIE): Depuis 1990, FENAGIE travaille dans le renforcement des capacités organisationnelles et des techniques de transformation des produits halieutiques en construisant des infrastructures et d'unités de productions pour les femmes, de même dans l'appui à la création de lignes de crédit, et l'amélioration des conditions de vie des professionnels de la pêche. La FENAGIE intervient dans la mise en place de magasins de vente du matériel et d'accessoires de pêche, la recherche de marchés pour les produits halieutiques et la gestion durable des ressources halieutiques et la protection du milieu marin. Pendant la deuxième année, la FENAGIE va intervenir dans les activités de renforcement des capacités des organisations professionnelles en leadership, en alphabétisation et dans l'étude sur l'amélioration de la chaîne des valeurs dans la transformation artisanale.

Les rôles et responsabilités des différents groupes mentionnés ci-dessus seront affinés au fur et à mesure que les activités du projet progressent. Ces rôles vont également évoluer en fonction des priorités identifiées et de la manière la plus efficace pour ces structures/groupes d'aborder ces questions. Au fil du temps, des institutions locales supplémentaires pertinentes peuvent être identifiées et impliquées en tant que partenaires de mise en œuvre. Des réunions des partenaires et des retraites seront utilisées pour affiner ces rôles/responsabilités et les attentes y compris des réunions de renforcement d'équipe. Bien que le nombre de partenaires impliqués puisse sembler large, une approche inclusive bien gérée, produira de meilleurs résultats et fournira des expériences et des opportunités d'apprentissage. C'est la raison pour laquelle durant la deuxième année, des organisations tel que le **Conseil des ONGs et OP actives dans l'Environnement Marin (COPEM)** et l'**Association Pêche Tourisme et Environnement (APTE)** seront impliqués dans un certain nombre d'activités relatives à l'appui au développement de l'éco-tourisme dans les AMPs, à la valorisation artisanale des produits halieutiques, au renforcement des capacités des acteurs y compris celles de femmes en matière de leadership et à celles relatives aux études sur l'efficacité des AMPs dans la conservation de la biodiversité.

5.2 STRUCTURE DU BUREAU, ORGANISATION DU PERSONNEL ET ORGANIGRAMME

Le projet est mis en œuvre par un personnel local sous la direction d'un Directeur de Programme, basé à Dakar à l'Unité de Coordination Nationale du Programme (UCNP). Le bureau de l'UNCP est une entité légale (personne morale) de l'Université de Rhode Island (URI), avec une gestion financière fortement décentralisée en ce qui concerne les transactions locales (achats et contractualisation) à l'exception des règles et procédures régissant les sous-récepteurs basés aux Etats-Unis et du personnel international. Les pouvoirs de coordination du programme sont également décentralisés. L'UNCP, à travers son Directeur, est responsable de la mise en œuvre des Plans annuels de Travail approuvés et de l'atteinte des indicateurs de performance et est le principal point de contact pour

l'USAID. Il est également responsable de l'élaboration des plans de travail annuels, des rapports d'avancement du projet, des termes de référence des consultants et partenaires locaux et la supervision et la gestion du personnel local. Du fait qu'URI est responsable du reportage financier et de l'atteinte des indicateurs de performance du projet, elle fournira un appui technique et administratif au besoin et supervisera l'équipe locale. Du fait que la mise en œuvre effective du projet sur le terrain va démarrer à partir de la deuxième année et surtout du nombre important d'activités à mener, un bureau local sera basé à Joal dirigé par un expert junior-pêche dans le but d'un meilleur suivi et de coordination des activités de terrain. Le site de Joal a été choisi pour deux raisons stratégiques :

- Sa position centrale par rapport aux sites d'intervention du projet (Cayar, petite côte, Foudiougne et Casamance).
- Le fait que Joal héberge l'Inspection Régionale des pêches, ce qui va permettre au projet de mieux collaborer avec les services techniques des pêches.

Les partenaires de mise en œuvre du projet seront formés en suivi de la performance, à l'outil de reportage *TraiNet*, et aux règles et procédures de l'USAID sur l'utilisation des marques/logos et de la charte graphique de même qu'aux procédures environnementales de conformité. L'UCNP, sous la supervision du Centre des Ressources Côtières (CRC), soumettra les rapports du projet à l'USAID/Sénégal, pendant que l'URI soumettra les rapports financiers officiels. Sur la demande de l'USAID, l'équipe du projet fournit également les estimations des dépenses (accumulées) et des analyses budgétaires afférentes. La coordination de l'URI et l'équipe technique vont appuyer entre autres: (1) à la supervision des opérations nationales exécutées sous la coordination du Directeur du Projet et (2) à l'assistance technique sur diverses composantes du programme.

Le CRC/URI et les autres experts techniques étrangers vont rendre compte au Dr. James Tobey, qui est le coordinateur du projet *USAID/COMFISH* au niveau du Centre des Ressources Côtières (CRC). Les termes de références de ces experts seront élaborés en étroite consultation avec le Directeur du projet. Toutefois durant leurs missions dans le pays, ces experts étrangers travailleront sous la direction du Directeur de Projet. Les sous-contrats de plus de 250.000 dollars seront gérés financièrement à partir de l'URI et les plus petits contrats gérés par l'UCNP. Le Schéma 1 ci-dessous fournit l'organigramme du projet.

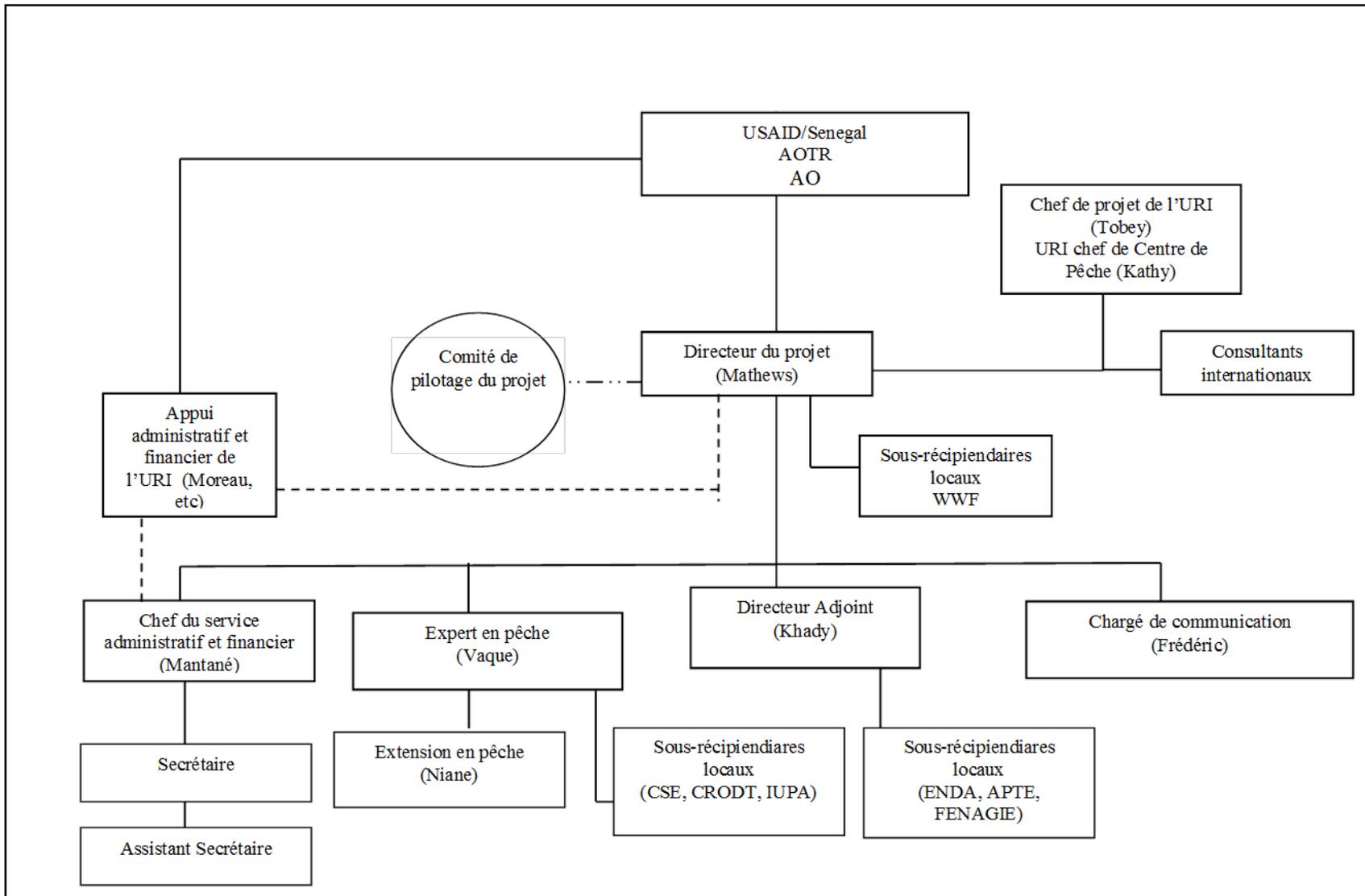


Schéma 1. Organigramme de l'UCNP

L'USAID/Sénégal sera invité aux sessions de planification des plans de travail afin de contribuer à l'élaboration du plan annuel de travail et du plan de suivi de performance. Le Directeur du projet soumettra les plans de travail et les résultats annuels réalisés à l'Agent Représentant Technique du projet de l'Accord pour revue, commentaires et approbation. L'USAID sera également invité à certains événements majeurs et encouragé à faire des visites de terrain. Le Directeur du projet informera périodiquement l'USAID/Sénégal sur les progrès, les défis et les réalisations.

Une gestion régulière du projet et des activités annuelles de reportage seront effectuées par l'équipe du Centre des Ressources Côtières (CRC) et l'équipe de coordination du projet *USAID/COMFISH*. Les prestations et les rapports suivants seront produits:

- Elaboration et soumission de trois rapports trimestriels d'activités et un rapport trimestriel/annuel à l'Agent Représentant Technique de l'Accord (AOTR) de l'USAID/Sénégal. Ces rapports seront rédigés en français et anglais.
- Le quatrième rapport trimestriel (juillet-septembre) rapport trimestriel/annuel va intégrer les informations relatives audit trimestre mais également une session qui va résumer les résultats et les défis de l'année. Ce rapport du trimestre 4 correspondant au rapport annuel sera plus long et fournira plus de détails sur les résultats atteints de l'année d'exécution et contiendra un tableau sur le degré d'atteinte des indicateurs annuels du plan de suivi des indicateurs et des cibles annuelles de l'année suivante.
- Collecte, analyse et reportage des données à l'USAID sur les indicateurs et cibles pour le suivi de la performance du projet soumis dans les rapports trimestriels.
- Soumission par le Centre des Ressources Côtières du plan de travail annuel en français et en anglais pour approbation par l'USAID.
- Alimentation du système TraiNet de l'USAID par la production de données régulières et à temps sur toutes les formations faites par le projet.
- Envoi des rapports mensuels financiers par l'USAID/COMFISH au Centre des Ressources Côtières.
- Soumission à l'USAID des rapports des dépenses par le CRC/URI.

Les plans de travail et les rapports annuels du projet incluront : 1) une comparaison des réalisations effectives avec les buts et les objectifs définis pour la période considérée ; 2) les raisons justifiant l'atteinte ou non des résultats attendus; 3) les problèmes rencontrés et les solutions trouvées; et 3) une analyse et une explication des dépassements des coûts ou des prix de revient unitaire élevés, si nécessaire.

Le calendrier d'exécution des tâches et de production des rapports énumérés ci-dessus est présenté dans le tableau ci-dessous.

Chronogramme de mise en œuvre des activités: Gestion et Administration de routine

Activités	2012				Personne Responsable
	T1	T2	T3	T4	
<i>Reportage de routine</i>					
Conférences téléphoniques mensuelles avec le personnel clé (UCNP avec le CRC y FC)					JT/NL
Reportage trimestriel et annuel à l'USAID	Jan.	Avril	Jul.	Oct.	CM/KS
Entrées des données sur les formations dans le système TraiNet de l'USAID					KS
Envoi du plan de travail annuel à l'USAID pour approbation				Sept.	JT
<i>Gestion Financière</i>					
Rapports mensuels financiers d'USAID/COMFISH au CRC					CM

Activités	2012				Personne Responsable
	T1	T2	T3	T4	
Rapports trimestriels de dépenses (accumulées) de CRC/URI à l'USAID					CM2
Informations financières trimestrielles de SF 425 à AO et AOTR					CM2

CM - Chris Mathews, KS - Khady Sané,
 JT-Jim Tobey (CRC), CM2-Cindy Moreau (CRC), NL-Najih Lazar

5.3 COMMUNICATION

Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication pour le projet : La mise en place du projet ayant pris plus de temps que prévu, la stratégie de communication du projet n'a pas pu voir le jour en année 1, comme initialement prévu. Aussi l'activité a-t-elle été reportée à l'année 2 du projet. Cette stratégie de communication, prévue pour 3 ans (2011-2014), comporterait 2 volets : **une stratégie de communication interne** et une **stratégie de communications externe**. La stratégie de communication interne concernera l'amélioration de la communication au sein de l'équipe de gestion du projet d'une part et d'autre part entre l'équipe de gestion du projet et des partenaires clés tels l'USAID/Sénégal et l'URI/CRC. Le volet externe de la stratégie mettrait l'accent sur la communication du projet à l'endroit d'autres partenaires non moins importants que sont les associations/professionnels de la pêche, le Ministère de l'Economie maritime, autres projets/programmes des pêches, les médias, le grand public, etc. D'une manière générale, la stratégie de communication consisterait à identifier des objectifs de communication pour soutenir les thèmes prioritaires et les activités clés du projet et pour en assurer sa visibilité auprès des principaux publics ciblés. Ainsi pour chaque thème prioritaire du projet, un objectif en communication, des publics ciblés correspondants, des messages, des outils et approches appropriés de communication seront identifiés. La stratégie pourrait être mise à jour chaque année en fonction de l'évolution et des leçons apprises au cours de la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, un plan de communication annuel accompagnera l'exécution de la stratégie et du plan de travail annuel du projet.

Lancement officiel du projet : Pour des raisons de calendrier des principaux partenaires clés du projet, le lancement officiel du projet n'a pu se tenir en Année 1 comme initialement programmé. Cette activité sera mise en œuvre au cours du premier trimestre de l'année 2 du projet. Elle sera préparée en concertation avec l'USAID/ Sénégal, l'URI/CRC, le Ministère de l'Economie Maritime et les autres partenaires du projet. Dans la mise en œuvre de cette activité, près de 200 invités dont la liste sera arrêtée d'un commun accord avec les partenaires du projet, seront réunis en plus de la presse pour une présentation officielle du projet (à travers les discours et la distribution des autres supports de communication) aux principaux acteurs.

Success stories : Il est prévu au cours de la deuxième année, la publication d'au moins deux success stories conformément aux exigences de la stratégie de Branding élaborée d'un commun accord avec l'USAID. Des activités et autres processus enclenchés en Année 1 pourraient aboutir à des résultats concrets en Année 2 et feraient l'objet de success stories. Ces success stories une fois validée par l'AOTR et le spécialiste en communications de l'USAID, pourraient être publiés sur le site de l'USAID, du CRC et partagés avec les média au besoin.

Production de supports de communication

- **Dossier d'informations et kakemono sur le projet**

Dans le but d'accroître la visibilité du projet, un dossier d'informations en français composé principalement d'une chemise à rabat et d'une plaquette/flyer seront confectionnés au cours de cette deuxième année fiscale et distribués selon les occasions à différents publics ciblés (presse, visiteurs, partenaires, participants à des événements du projet tels lancement officiel, ateliers, etc.). La mise à disposition en anglais de ce dossier d'informations pourrait être faite en fonction du budget et des besoins en communication de l'USAID et de l'URI/CRC.

Un kakemono, sorte de panneau publicitaire mobile, sera également confectionné pour une présentation succincte du projet et sera utilisé lors des ateliers et autres manifestations appropriés. Le nombre de ce type de support pourrait être augmenté et son orientation (par ex présentation des domaines d'intervention ou thématiques clés du projet) changée au fil des années.

- **Vidéos**

Conformément aux nouvelles exigences de l'USAID, le projet USAID/COMFISH projette de réaliser 2 vidéos sur des résultats intermédiaires du projet en Année 2. Ces vidéos seront publiées non seulement sur le site de l'USAID et de l'URI/CRC mais également sur des réseaux sociaux tels que Facebook. Le projet pourrait faire appel pour cela à des prestataires chevronnés dont la liste lui avait été communiquée par l'USAID.

- **Voyage de presse**

Il est prévu au cours du dernier trimestre de l'année l'organisation d'un voyage de presse sur l'un des principaux sites du projet. L'objectif de cette excursion médiatique est d'accroître la visibilité du projet et de démontrer la valeur ajoutée du projet/ de la gestion concertée des ressources halieutiques au Sénégal à travers des résultats concrets obtenus sur le terrain. Ainsi une dizaine de journalistes de la presse écrite et en ligne, la télévision, la radio, seront convoyés sur le terrain pour rendre compte des interventions du projet et de ses partenaires auprès du grand public.

- **Renforcement des capacités en communication**

Dans le souci d'améliorer la communication externe du projet, les capacités en communication de l'équipe de gestion du projet, en particulier leurs capacités à faire des présentations Powerpoint, de parler à la presse, d'animer des conférences de presse, etc seront renforcées au cours du deuxième et du troisième trimestre de l'année 2. Certains partenaires tels la DPM, le COPEM/FENAGIE, etc pourront aussi au besoin bénéficier de ces formations en communication.

- **Vulgarisation des conventions locales et des plans de gestion**

Une fois finalisées, les conventions locales et les plans de gestion seront vulgarisés par le projet à travers les radios communautaires/locales et en utilisant d'autres supports de communication appropriés en concertation avec les principaux acteurs et en fonction des localités.

Activités	Année d'exercice 2012				Partenaires locaux	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
Elaboration de la stratégie de communication	X			X	USAID, COPEM, FENAGIE, WWF, DPM,	Chargé de com.	Tobey
Lancement du projet	X				USAID, MEM,	Chargé de	Tobey

Activités	Année d'exercice 2012				Partenaires locaux	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
					URI/CRC, autres partenaires	com.	
Success stories		X	X	X	USAID, URI/CRC	Chargé de com.	Tobey
Production de supports de communication	X	X	X	X	USAID, URI, DPM et autres partenaires	Chargé de com.	Tobey

5.4 COORDINATION AVEC D'AUTRES BAILLEURS ET INITIATIVES

Il y a plusieurs projets et programmes en cours au Sénégal avec lesquels il faudra collaborer tout au long du projet *USAID/COMFISH*. Le Projet a mis en place un comité de pilotage et va appuyer la fonctionnalité du comité scientifique basé au niveau de la cellule d'Etudes et de la planification du MEM.

Le Comité de pilotage (CDP) est composé des représentants des principaux partenaires du projet *USAID/COMFISH*, y compris les partenaires locaux du Gouvernement de mise en œuvre MEM (par exemple MEM), les ONGs, les organisations de la société civile et les principaux bailleurs impliqués dans le secteur de la pêche. Le Comité de pilotage participera dans la revue annuelle des progrès du projet, apportera des commentaires et conseils aux plans de travail annuels et se réunira au moins, une fois par an. Le comité de pilotage va aider à la définition des orientations stratégiques du projet et à assurer la cohérence et la synergie entre les activités des différentes structures impliquées dans le projet. Le comité de pilotage sera constitué des personnes et /ou d'organisations qui pourront accroître l'appui au projet. Les membres de ce groupe seront les représentants du projet aux plus hautes sphères du gouvernement. Ils seront d'importants acteurs de la communication et fourniront des conseils relatifs à la stratégie du projet pour appuyer la réforme de la politique de pêche. Le cas échéant, il pourrait être demandé au projet de participer ou apporter des éléments d'informations sur son évolution, au Groupe de coordination des bailleurs intervenant dans la pêche dénommé « Groupe Thématique Pêche » qui se réunit mensuellement.

Le Comité de Pilotage a pour mandat :

- Orienter, valider et suivre les décisions stratégiques du projet ;
- Coordonner le partenariat COMFISH et les synergies avec d'autres initiatives ;
- Valider les différents rapports réalisés dans le cadre du projet ;
- Participer à l'évaluation annuelle du projet ;
- Examiner et valider les plans de travail annuels ;
- Aider à la définition des orientations stratégiques du projet et à assurer la cohérence et la synergie entre les activités des différentes structures impliquées dans le projet ;
- Contribuer au développement du programme par des contacts avec les autorités politiques, avec les partenaires nationaux et internationaux, notamment financiers ;
- Arbitrer les discussions sur les partenariats et les situations conflictuelles dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

Le CDP est composé comme suit :

1. du Secrétaire général du Ministère de l'Économie maritime ou son représentant ;
2. du Directeur des pêches maritimes ou son représentant ;
3. du représentant du Ministre de l'économie et des finances ;

4. du superviseur d'USAID/COMFISH à l'USAID ou de son représentant ;
5. du Coordonnateur D'USAID/COMFISH et son adjoint ;
6. du Coordonnateur de ENDA/ENERGIE ou son représentant ;
7. du Chef du CRODT ou son représentant ;
8. du Président du CONIPAS;
9. du Directeur de l'IUPA ou son représentant ;
10. du Directeur du Centre de Suivi écologique ou son représentant ;
11. du Coordonnateur de la CEP ou son représentant ;
12. du Directeur de la DITP ou son représentant ;
13. du Directeur de la DPSP ou son représentant ;
14. du Directeur de la DPC ou son représentant ;
15. du Directeur des ressources aquacoles ou son représentant ;
16. du Directeur des Aires communautaires ou son représentant ;
17. du Coordonnateur de WWF/WAMER ou son représentant ;
18. du Président de la FENAGIE ou son représentant ;
19. du Président du COPEM ou son représentant ;
20. du représentant d'ATPE

La présidence du Comité de Pilotage est assurée par le Secrétaire général du Ministère de l'EM ou son représentant. Le secrétariat est conjointement assuré par le coordonnateur d'USAID/COMFISH et le Coordonnateur de la CEP.

Le comité de Pilotage pourra s'adjoindre d'autres compétences, à titre de personnes ressources ou d'observateurs, en fonction des thématiques abordées. Dans de tels cas, les sessions du Comité de Pilotage seront organisées en deux parties : une partie ouverte et une partie réservée aux membres titulaires.

Les décisions du Comité sont adoptées par consensus de ses membres. Toutefois, en cas de divergences insurmontables, le CDP pourrait confier l'examen des points de blocage à un groupe restreint constitué en son sein ou au Conseil Scientifique et Technique (CST) pour éclairages techniques et avis motivés.

Le conseil Scientifique et Technique (CST) est l'instance technique consultative de concertation qui réunit un ensemble représentatif des principales initiatives intervenant dans les mêmes domaines de gouvernance et de gestion des ressources halieutiques au Sénégal. Le programme USAID/COMFISH a prévu d'appuyer ce cadre de concertation basé au niveau de la CEP.

Les fonctions principales du conseil consistent à :

- Promouvoir les échanges entre les différentes parties prenantes ;
- Faciliter la recherche de la complémentarité, de la compatibilité et de la cohérence des approches ainsi que la et le développement de synergies ;
- Produire des recommandations, définir les orientations prioritaires générales ;
- Prendre connaissance des informations et favoriser les débats ;
- Etudier des propositions venant du Comité de Pilotage ;
- Fournir l'appui-conseil nécessaire pour la préparation des plans de travail annuels.

Le CST est composé de :

1. un représentant du Groupe Thématique Pêche des bailleurs de fonds,
2. Un représentant de la Banque Mondiale,
3. Un représentant de l'Union Européenne,
4. Un représentant de la GIZ, un représentant la Coopération Espagnole,
5. Un représentant de la Coopération Néerlandaise,
6. Un représentant de l'USAID,
7. Un représentant de la COMO/Pêche,

8. Un représentant de COMFISH,
9. Un représentant du CRODT,
10. Un représentant de l'IUPA,
11. Un représentant du CSE,
12. Un représentant d'ENDA/ENERGIE,
13. Un représentant du WWF-WAMER,
14. Un représentant de COGESPAS,
15. Un représentant de la CEP,
16. Un représentant de la DPM,
17. Un représentant de la FENAGIE,
18. Un représentant de la DITP,
19. Un représentant de la DPSP,
20. Un représentant de la DAC,
21. Un représentant de la DPC,
22. Un représentant du GAIPES,

Le CST pourra s'ouvrir pour intégrer d'autres partenaires techniques pertinents en cas de besoin. La présidence du CST est assurée par la CEP. Les dispositions suivantes seront appliquées pour s'assurer du fonctionnement du CST :

- Le CST sera régulièrement invité par le Directeur des pêches pour se prononcer sur les activités en cours d'exécution et les problèmes de cohérence, de chauvauchement et de synergie entre autres. Le Président du CST décide des personnes habilitées à être invitées en fonction des circonstances de la pertinence de leur présence.
- Le CST disposera de la possibilité de faire des examens de dossiers à travers des échanges par E-mail pour les soumissions urgentes. L'ordre du jour peut porter sur un ou plusieurs thèmes.

Ce comité se réunit au minimum une fois par trimestre et à chaque fois que les circonstances l'imposent.

Activités	Année d'exercice 2012				Partenaires locaux	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
Réunion du comité de pilotage	X			X	USAID	Chef d'équipe	Néant
Participer aux réunions du groupe de coordination de pêche des bailleurs	X	X	X	X	USAID	Chef d'équipe	Néant
Participer aux réunions du CST		X		X	MEM	Chef d'équipe	Néant

5.5 GESTION DE LA PERFORMANCE, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE

Conformément au Guide ADS 203 de l'USAID, le Cadre des Résultats et le Plan de Suivi de la Performance (PSP) du projet doivent accompagner le plan de travail annuel. L'objectif du plan de suivi de la performance est d'évaluer et de mesurer l'efficacité et la probabilité des activités définies à contribuer à l'atteinte des résultats attendus. Le PSP sert de base pour l'évaluation continue de la performance et la gestion adaptative du projet et de sa mise en œuvre pour un apprentissage généralisé sur la gestion des écosystèmes et le reportage des résultats à l'USAID. Pour suivre le degré d'atteinte de certains indicateurs du projet, tels que l'efficacité des outils de renforcement des capacités des CLPAs et l'augmentation des bénéfices socio-économiques des communautés bénéficiaires de l'appui du projet, des états de référence seront mis en place dès le début de la deuxième année.

PMP Life of Project targets have been revisited and revised and two additional climate change indicators added (indicator 10 and 11). Early in Year 2, the scorecard indicator on CLPA effectiveness will be finalized with DPM and applied. Also, the baseline survey on fishing community well-being will be designed and applied (indicator 15). Finally, a tool to measure ‘fisheries economic performance’ that has been developed and applied to other countries will be applied to selected fisheries in the USAID/COMFISH project. This will provide a comparison against other countries (including Gambia) and a baseline from which to determine trends at mid-project and end of project.

Des réunions semi-annuelles des partenaires sont tenues dans le but de mieux coordonner les activités. Le projet tiendra également un atelier annuel de planification des activités. Pendant ces réunions, les partenaires discutent des principales réalisations, des défis, des expériences acquises et planifient les activités de l’année prochaine. Ces réunions constituent de bonnes opportunités pour les acteurs de recueillir et d’évaluer les progrès et le degré d’atteinte des résultats. Le Directeur Adjoint sera le coordonnateur, sera chargée du suivi-évaluation sur le terrain, tiendra des registres et des fichiers/dossiers sur les preuves de l’atteinte des résultats et de la satisfaction des indicateurs de performance et effectuera un contrôle de qualité et de respect des procédures.

Chronogramme

Activités	Année d’exercice 2012				Partenaires locaux	COMFISH	Équipe Externe
	T1	T2	T3	T4			
Atelier annuel de planification des activités				X	tous	Chef d’équipe	Tobey
Réunion semi-annuelle des partenaires, retraite d’apprentissage et planification annuelle des activités avec les partenaires de mise en œuvre, l’USAID et un certain nombre de bailleurs d’autres projets		X		X	tous	Chef d’équipe	Tobey
Reportage trimestrielle sur le suivi-évaluation à l’USAID	X	X	X	X	tous	Chef d’équipe	Tobey

Les résultats cadres et les indicateurs de projet pour chaque résultat sont fournis dans l’Annexe 1, qui récapitule également l’Année 2 et les ciblés à atteindre durant tout le projet. Les résultats spécifiques, ciblés et indicateurs à suivre seront revus annuellement pour déterminer si les ciblés et/ou la stratégie du projet ont besoin d’un ajustement basé sur les expériences et leçons apprises pendant la mise en œuvre.

5.6 SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET DE CONFORMITÉ

An IEE was submitted in Year 1 and an environmental screening process is in place that falls under the supervision of the project Deputy Director. During Year 1 no activities with ‘negative determination with conditions’ were implemented.

Pendant la deuxième année, la plupart des activités dérivent de catégories d’exclusion (par exemple les formations, réunions, évaluations, enquêtes). The following activities fall under ‘negative determination with conditions’ and will be closely monitored:

- Reduce post harvest losses and improve product quality
- Enhance fisheries value chains
- Improve fishing community resilience to climate change

Environmental screening follows the *Africa Bureau Environmental Report Form Review Process*, which is described in the Bureau's Environmental Procedures Training Manual, "*Annex G: Umbrella IEEs and Subgrant Environmental Screening*," as well as in the Africa Bureau Environmental Guidelines, Part III. Both can be found at <http://www.encapafrica.org/resources.htm>. An Environmental Mitigation and Monitoring Report (EMMR) will be completed at the end of Year 2 and submitted to USAID/Senegal with the annual report in October 2012.

5.7 BRANDING

Le Projet USAID/COMFISH fournit des informations par divers canaux. Cela inclut des présentations lors des réunions, des conférences, des sessions de sensibilisation et d'autres fora de même que par le biais de la presse écrite - e.g. informations diffusées localement, matériels d'information, d'Éducation et de Communication (IEC), les dépliants, les brochures, les notes d'orientation, les guides, et les présentations de PowerPoint. Les principaux publics ciblés incluent les communautés locales, l'Administration locale, les décideurs nationaux, les ONGs locales et d'autres bailleurs. Tous les supports de communication du projet mettront en exergue l'appui généreux du Peuple Américain à travers l'USAID. Le partenariat et l'appui des Ministères et de l'Administration locale, des agences et des départements qui participent à diverses activités du Projet seront également mis en exergue. Les Articles à produire et le type de d'inscription attendus sont indiqués dans le tableau suivant.

Synopsis des articles de communication de l'année 1 en conformité avec les procédures et règlements de l'USAID sur les inscriptions/Branding (ADS 320/AAPD 05-11)

Articles	Type d'inscription de l'USAID	Code d'Inscription	Emplacements affectés Explication pour tout U'
Matériel de presse et expériences de succès	Logo USAID (associé à un autre si nécessaire)	M	En priorité une audience sénégalaise
Fiche de projet/dépliants	Logo USAID (associé à un autre si nécessaire))	M	En priorité une audience sénégalaise
Présentations de PowerPoint aux réunions, aux ateliers et aux formations	Logo d'USAID (associé à un autre si nécessaire)	M	En priorité une audience sénégalaise
Brochures/ Affiches /T-shirts	Logo d'USAID (associé à un autre si nécessaire)	M	En priorité une audience sénégalaise
Rapports Techniques	Logo d'USAID (associé à un autre si nécessaire)	M	En priorité une audience sénégalaise
Bureau du projet à Dakar	Logo de l'USAID associé au nom du projet en français avec un slogan en langue local	U	En priorité une audience sénégalaise
Bureau du projet à Joal	Logo de l'USAID associé au nom du projet en français avec un slogan en langue local	U	En priorité une audience sénégalaise
Les véhicules, l'équipement, les fournitures de bureau, le matériel informatique, les ordinateurs, les achats pour l'administration du projet	Pas de signe ou de logo indiquant l'appartenance à l'USAID (pour les besoins de l'administration des logos de l'USAID sous forme de stickers /auto collants peuvent être apposés aux ordinateurs	U	Normes d'exclusion des directives et règles de l'USAID sur les inscriptions/marquages

Articles	Type d'inscription de l'USAID	Code d'Inscription	Emplacements affectés Explication pour tout U'
	et autres matériels de bureau)		

Codes d'Inscription : M = Marquage, U=pas de marquage, PE = Exception Présumée, W=Dérogation

5.8 AGENDA DES VOYAGES INTERNATIONAUX

Le tableau suivant montre les dates et les objectifs des voyages internationaux budgétisés par le projet dans le cadre de la deuxième année de mise en œuvre. Ces voyages concernent aussi bien des déplacements à destination du Sénégal que ceux qui seront effectués à partir du Sénégal.

MOIS	Voyageur et but du voyage
Octobre	Madeleine Hall-Arber (MIT); atelier sur une stratégie de renforcement des capacités Chris Mathews et Khady Sané Diouf; voyage à l'Université de Rhode Island
Novembre	Najih Lazar (URI); première rencontre du Conseil de coordination pour un partenariat en matière de recherche halieutique de vulgarisation et d'éducation Pam Rubinoff (URI) et Hilary Stevens (URI); formation sur l'évaluation de la vulnérabilité et la planification de l'adaptation en matière de changement climatique Chris Anderson (URI); Etat de référence sur la performance économique de la pêche
Décembre	Aucun voyage international prévu
Janvier	James Tobey (URI); gestion de projet et changement climatique V&A
Février	Najih Lazar (URI); deuxième rencontre du Conseil de coordination pour un partenariat en matière de recherche halieutique de vulgarisation et d'éducation Hilary Stevens (URI); changement climatique
Mars	Kathy Castro (URI) et un pêcheur de Rhode Island; échange entre pêcheurs en matière de bonnes pratiques de pêche
Avril	James Tobey; gestion de projet
Mai	Najih Lazar (URI), Joe DeAlteris (URI), et un programmeur halieutique (à identifier); atelier sur l'évaluation des stocks et troisième rencontre du Conseil de coordination pour un partenariat en matière de recherche halieutique de vulgarisation et d'éducation
Juin	Cinq (5) Sénégalais se rendront aux Etats Unis pour un cours sur le leadership dans le domaine de la pêche qui se tiendra au centre de pêche et au centre de ressources côtières de l'Université de Rhode Island
Juillet	Brian Crawford (URI); Planification de la gestion des pêcheries
Août	Quatre (4) Sénégalais se rendront aux Etats Unis dans le cadre d'un voyage d'étude de partenariat Land Grant/Sea Grant
Septembre	James Tobey (URI), Najih Lazar (URI), Cindy Moreau (URI); élaboration du plan de travail et du budget de la troisième année Un étudiant Sénégalais en année de maîtrise se rendra aux Etats-Unis pour commencer des études en Maîtrise

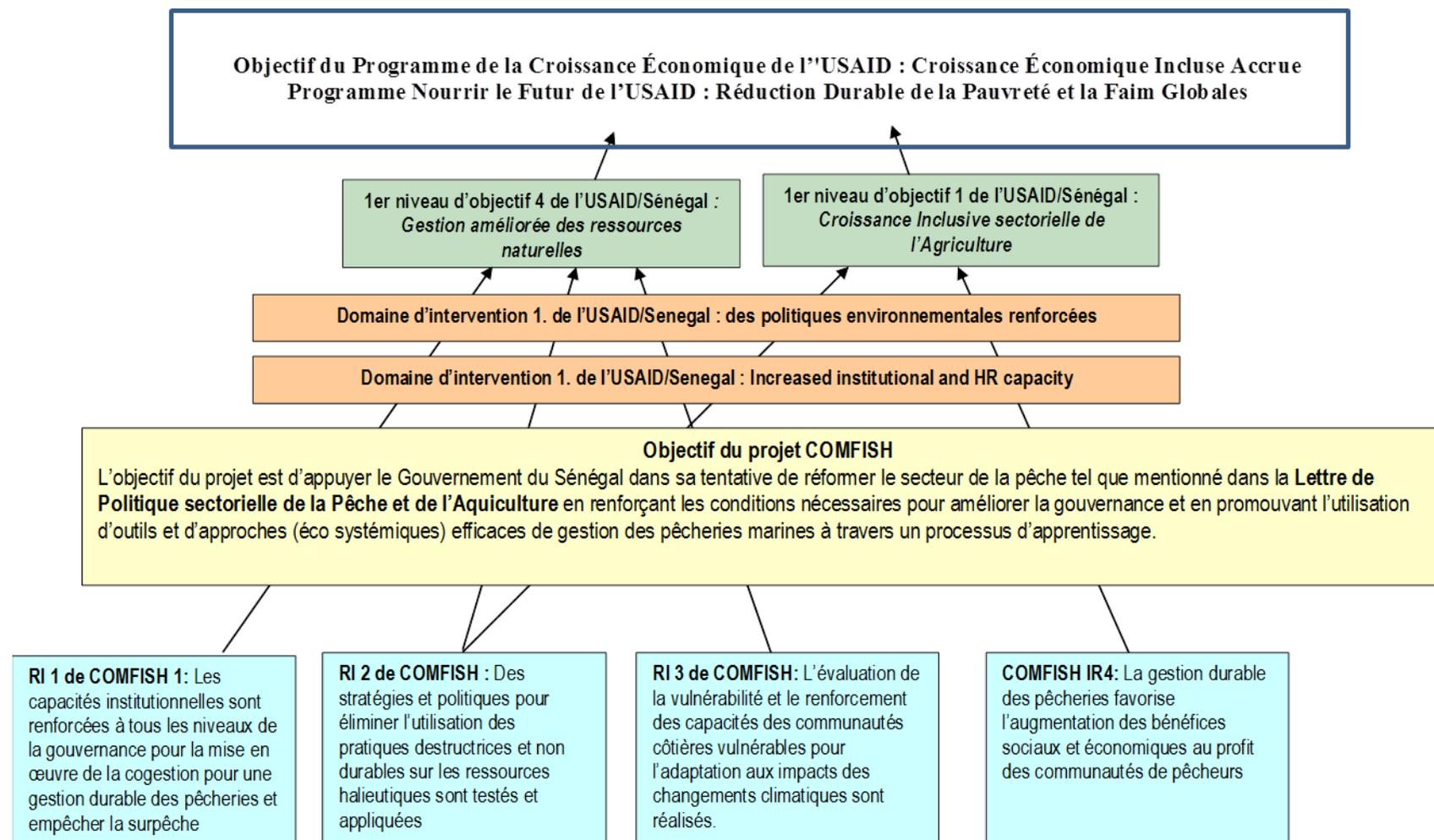
6. BUDGET

Budget de la première année par composante	Demande	Partage des coûts	Total
Les capacités institutionnelles et des acteurs sont renforcés pour l'application de la cogestion	875,051	162,104	1,037,155
Des stratégies et politiques pour éliminer l'utilisation des pratiques destructrices et non durables sur les ressources halieutiques et la biodiversité sont testées et appliquées	577,360	268,550	845,910
Une planification de l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques est faite	259,362	180,279	439,650
La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs	298,475	36,266	334,741
Communication	94,478		94,478
Gestion de projet	804,303		804,303
Total	2,909,039	647,199	3,556,238

Budget de la première année par catégorie et classe d'objets	Demande	Partage des coûts	Total
Personnel de l'URI	181,745	110,431	292,176
Avantages	78,622	35,937	114,559
Staff et consultants locaux	1,153,002	126,508	1,279,509
Sous-contrats	425,239	236,267	661,506
Autres coûts directs	262,850	100,000	362,850
Voyage	268,210		268,210
Equipement	27,556		27,556
Total Direct	2,397,223	609,143	3,006,366
Indirect	511,816	38,056	549,872
Total	2,909,039	647,199	3,556,238

Annexe 1 : Plan de suivi et évaluation du projet USAID/COMFISH

Le Cadre des Résultats ci-dessous montre les interactions globales entre les Résultats Intermédiaires (RI) de USAID/COMFISH avec le 'Objectif du Programme de la Croissance Economique de 'USAID/Sénégal.' Chaque RI a un ou plusieurs Indicateurs et cibles pour toute la durée du projet indiqués dans le tableau ci-dessous. Les cibles sont revues et ajustées annuellement.



Indicateurs	Ciblés à la fin du projet	Résultat année 1	Ciblé année 2
Résultat 1 : Les capacités institutionnelles et des acteurs sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance pour la mise en œuvre de la cogestion pour une gestion durable des pêcheries et empêcher la surpêche			
1. L'efficacité et l'opérationnalisation des CLPA au niveau des sites du projet USAID/COMFISH	L'amélioration annuelle de 30% en termes de score de l'efficacité de l'outil de gestion	Pas de résultat attend en première année	Etat de référence à faire au début de la deuxième année du projet
2. Nombre d'individus ayant bénéficié d'une formation de courte durée sur la productivité dans le secteur agricole ou sur la sécurité alimentaire (indicateur 4.5.2-7 de FTF)	Plus de 2 000 personnes formées	64 personnes	700
Résultat 2 Des stratégies et politiques pour éliminer l'utilisation des pratiques destructrices et non durables sur les ressources halieutiques et sur la conservation de la biodiversité sont testées et appliquées			
3. Nombre de politiques/règlements et de procédures administratives analysées (indicateurs 4.5.1-9 de FTF) (Étape 1 /5), chaque élément correspondant à une étape spécifique, de l'analyse à la mise en œuvre (en passant par l'élaboration, la présentation au public et à l'approbation)	7 politiques/règlements et stratégies analysés	2 (CLPA analysis; MPA Strategy analyzed)	3
4. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives rédigés et au public/acteurs pour	7 conventions locales et/ou plans de gestions	0	3 conventions locales

Indicateurs	Ciblés à la fin du projet	Résultat année 1	Ciblé année 2
<p>consultation (indicateurs 4.5.1-10 de FTF)</p> <p>(Étape 2/5), chaque élément correspondant à une étape spécifique, de l'analyse à la mise en œuvre (en passant par l'élaboration, la présentation au public et à l'approbation)</p>			1 plan de gestion
<p>5. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives soumis pour adoption officielle (législation/décret) (indicateurs 4.5.1-13 de FTF)</p> <p>(Étape 3/5), chaque élément correspondant à une étape spécifique, de l'analyse à la mise en œuvre (en passant par l'élaboration, la présentation au public et à l'approbation)</p>	<p>6</p> <p>Conventions Locales et/ou plans de gestions</p>	<p>1</p> <p>La stratégie Nationale sur les AMPs est finalisée et soumise pour approbation par le MEM et le ME</p>	1 Convention Locale
<p>6. Le Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives grâce à l'assistance du GUS et qui sont approuvés (indicateurs 4.5.1-12 de FTF)</p> <p>(Étape 4/5), chaque élément correspondant à une étape spécifique, de l'analyse à la mise en œuvre (en passant par l'élaboration, la présentation au public et à l'approbation)</p>	<p>2 plans de Cogestion de pêcheries et/ 3 conventions locales (emplacements à déterminer) officiellement approuvés</p>	<p>0</p>	1 Convention Locale approuvées par le Sous Préfet
<p>7. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives approuvés et qui sont mis en œuvre (indicateurs 4.5.1-11 de FTF)</p> <p>(Étape 5 /5 chaque élément correspondant à une étape spécifique, de l'analyse à la mise en œuvre (en passant par l'élaboration, la présentation au public</p>	<p>Les Procédures Administratives pour le financement de CLPA par l'intermédiaire d'une partie des redevances des permis sont appliquées</p>	<p>0</p>	<p>1</p> <p>Stratégie AMP national</p> <p>1</p> <p>Plan de Gestion AMP</p>

Indicateurs	Ciblés à la fin du projet	Résultat année 1	Ciblé année 2
et à l'approbation)			Cayar
8. Nombre de producteurs et autres qui ont appliqué les nouvelles technologies ou les pratiques de gestion grâce à l'assistance du GUS (indicateur 4.5.2-5 de FTF)	38 275 pêcheurs (nombre estimé de pêcheurs dans les départements des régions de Dakar, Rufisque, Mbour, Fatick et de Foundiougne : CRODT, 2005 et WWF, 2006. Ceci représente 64% de tous les pêcheurs au Sénégal.) Le nombre réel des pêcheurs sera déterminé par la gestion des unités /stocks sélectionnés pour la gestion et le nombre de pêcheurs impliqués dans ces pêcheries.	0	0
9 Nombre d'hectares supplémentaires aménagés grâce à des technologies et pratiques de gestion améliorées (indicateur 4.5.2-2 de FTF)	Cet indicateur sera précisé en fin de deuxième année après étude complémentaire du CSE et du CRODT en fonction des stocks sélectionnés pour la cogestion et les zones d'AMPs balisée	0	0
Résultat 3 : L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques sont réalisés			
10. Quantité démission de gaz à effet de serre, réduite ou séquestrée grâce à l'assistance du Gouvernement américain, (exprimée en tonne de CO2)	A déterminer en fonction de la chaîne de valeur énergétique	0	Etude de référence complétée
11. Nombre d'outils, de technologies et de méthodologies sur les changements climatiques développés, testés et/ou adoptés grâce à l'assistance du Gouvernement américain	15 Plans d'adaptation développés testés et/ou mises en œuvre au niveau ; mesures adaptation ; technologies de mitigation	0	2 Chaîne de valeur pour l'énergie ; Outil de V&A
12 Nombre d'individus ayant bénéficié d'une formation sur le changement climatique grâce à l'assistance du Gouvernement américain	700	0	100 (dans les 6 CLPA)
13. Nombre d'évaluations sur la vulnérabilité du climat menées grâce à l'assistance du Gouverne-	8 6 évaluations de vulnérabilité au niveau du CLPA	0	6

Indicateurs	Ciblés à la fin du projet	Résultat année 1	Ciblé année 2
ment américain	2 évaluations de vulnérabilité au niveau du stock de poisson		
14. Nombre de lois, politiques, accords, protocoles, ou de règlements sur le changement climatique proposé, adopté, ou mis en œuvre application grâce à l'assistance du Gouvernement américain	9 6 plans d'adaptation développés et approuvés 3 plans de gestion de pêche	0	6
15 Nombre de personnes qui ont accru leur capacité à s'adapter aux impacts de la variabilité et aux changements climatiques grâce à l'assistance du Gouvernement Américain	Plus de 120.000 membres de la Communauté bénéficiant des plans d'adaptation et des mesures (les 6 communautés avec une moyenne de 2,000/communautés) Note : this target will be adjusted upward in year 2. The project will demonstrate that climate change increases the vulnerability of fishers and that capacity building and fisheries management planning in selected stocks increase adaptive capacity of the same fishers and stakeholders.	0	0
Résultat 4 La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs			
16. Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement de l'assistance du Gouvernement Américain (indicateur 4.5.2-13 de FTF)	20 000 ménages de pêche bénéficiers (le nombre réel des ménages sera déterminé par les unités/stocks de gestion/actions sélectionnés pour la gestion et le nombre de ménages de pêche impliqués dans ces pêcheries). Pour une moyenne de 10 par ménage représentant 200 000 personnes.	0	5,000
17. Les acteurs du secteur de la pêche dans les sites du projet sentent une amélioration de leur bien-être social grâce à l'assistance du Gouvernement Américain Une étude sur l'état de référence des acteurs de la	Les acteurs du secteur de la Pêche dans les sites du projet sentent une amélioration de leur bien-être social grâce à l'aide de l'USG comparé aux autres sites ou le projet n'intervient pas et qui ne bénéficient pas d'intervention d'autres bailleurs	Etat de référence à faire au début de la deuxième année du projet	Etat de référence complété

Indicateurs	Ciblés à la fin du projet	Résultat année 1	Ciblé année 2
pêche sera menée, à mi-parcours et à la fin du projet, la même étude sera reconduite			